

RAPPORT
DU
COMITÉ DES CONFÉRENCES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DOCUMENTS OFFICIELS : TRENTE-QUATRIÈME SESSION
SUPPLÉMENT N° 32 (A/34/32)



NATIONS UNIES

New York, 1979

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

TABLE DES MATIERES

<u>Chapitres</u>	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION	1 - 2	1
II. QUESTIONS D'ORGANISATION	3 - 11	2
A. Bureau	3 - 4	2
B. Organisation des travaux	5 - 7	2
C. Programme de travail	8 - 11	2
III. CALENDRIER DES CONFERENCES	12 - 45	4
Questions relatives au calendrier approuvé pour 1979 et dérogations apportées audit calendrier entre les sessions	13 - 45	4
1. Reprise de la trente-troisième session de l'Assemblée générale	13 - 14	4
2. Programme des réunions pour la période du 14 mai au 8 juin 1979 et services à fournir à la Commission du désarmement	15 - 17	4
3. Reprise de la trente-troisième session de l'Assemblée générale, conformément à sa résolution 33/182 A	18 - 19	5
4. Cinquième session du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement	20 - 21	5
5. Dérogations n'appelant pas de décision de la part du Comité	22 - 23	6
6. Modifications au calendrier des conférences	24 - 29	6
a) Réunion préparatoire de la cinquième Session ministérielle du Conseil mondial de l'alimentation	25 - 26	6
b) Groupe d'experts sur le désarmement et la sécurité internationale	27 - 28	6
c) Groupe d'experts des conventions fiscales entre pays en développement et pays développés	29	6
7. Calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour l'exercice biennal 1980-1981	30 - 45	7
a) Principes et décisions régissant l'établissement du calendrier des conférences	30 - 32	7

TABLE DES MATIERES (suite)

<u>Chapitres</u>	<u>Paragaphes</u>	<u>Pages</u>
b) Invitations adressées par des institutions spécialisées des Nations Unies à des organes de l'Organisation des Nations Unies ..	33 - 36	9
c) Calendrier des conférences pour 1980-1981	37 - 44	10
d) Conférences spéciales	45	12
IV. GESTION DES RESSOURCES EN MATIERE DE CONFERENCES	46 - 72	13
A. Systèmes de quotas pour la répartition des ressources en matière de conférences	47 - 62	13
B. Normes quantitatives de travail pour le personnel qui assure le service des conférences	63 - 72	19
V. APPLICATION DES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE RELATIVES AU PLAN DES CONFERENCES	73 - 78	21
VI. RESUME DES RECOMMANDATIONS DU COMITE DES CONFERENCES	79 - 80	22

ANNEXES

I. Documents et documents de séance présentés au Comité des conférences en 1979	25
II. A. Projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 1980	31
B. Projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 1981	74

CHAPITRE PREMIER

INTRODUCTION

1. Par sa résolution 32/72 du 9 décembre 1977, l'Assemblée générale a décidé de maintenir le Comité des conférences, créé en application de sa résolution 3351 (XXIX) du 18 décembre 1974. Le mandat du Comité des conférences est le suivant :

"a) Donner des avis à l'Assemblée générale sur le calendrier des conférences;

b) Décider, au nom de l'Assemblée générale, de la suite à donner aux demandes de dérogations au calendrier approuvé des conférences qui ont des incidences administratives et financières;

c) Recommander à l'Assemblée générale les moyens d'assurer la répartition optimale des ressources, des installations et des services en matière de conférence, y compris la documentation, afin d'en assurer l'utilisation la plus efficace et la plus rentable;

d) Aviser l'Assemblée générale des besoins actuels et futurs de l'Organisation en matière de services, d'installations et de documentation pour les conférences;

e) Aviser l'Assemblée générale des moyens propres à améliorer la coordination des conférences dans le cadre du système des Nations Unies, y compris en ce qui concerne les services et les installations de conférence, et tenir des consultations appropriées à cette fin."

2. La composition du Comité des conférences est demeurée la même en 1979 qu'en 1978, les membres du Comité étant les Etats suivants :

Algérie, Autriche, Canada, Chili, Côte d'Ivoire, Egypte, Etats-Unis d'Amérique, France, Honduras, Indonésie, Japon, Kenya, Mexique, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Pérou, Philippines, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sri Lanka, Tchécoslovaquie, Tunisie, Union des Républiques socialistes soviétiques et Yougoslavie.

CHAPITRE II

QUESTIONS D'ORGANISATION

A. Bureau

3. Les membres du Bureau sont demeurés les mêmes en 1979 qu'en 1978 :

Président : M. Michael Okeyo (Kenya)

Vice-Présidents : M. John H. N. Gooneratne (Sri Lanka)

M. Miloslav Jezil (Tchécoslovaquie)

M. Javier Suazo Tomé (Honduras)

Rapporteur : M. Timothy J. Hannah (Nouvelle-Zélande)

4. M. Hannah ayant été nommé à un autre poste, le Comité, à sa 125^{ème} séance, a élu M. J. Martin (Nouvelle-Zélande) Rapporteur.

B. Organisation des travaux

5. Le Comité a décidé de se réunir chaque fois que cela était nécessaire pour examiner des questions concernant le calendrier des conférences et réunions. Il a décidé également de tenir une série de séances consacrées à des questions de fond.

6. Le Comité a également décidé de continuer à prendre ses décisions par consensus, eu égard à la nature des questions à examiner, tout en suivant au besoin des méthodes pragmatiques et souples qui lui permettent de bien exercer ses fonctions.

7. Le Comité a tenu 16 séances pendant la période allant du 28 décembre 1978 au 13 septembre 1979; il a tenu une première série de six séances consacrées à des questions de fond du 9 au 12 avril 1979.

C. Programme de travail

8. En se fondant sur une note du Secrétariat, le Comité a examiné en détail son programme de travail pour les séances de 1979 consacrées à des questions de fond. Compte tenu des diverses résolutions et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa trente-troisième session, les membres du Comité sont convenus de l'ordre du jour ci-après pour les séances consacrées à des questions de fond :

1. Calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour l'exercice biennal 1980-1981
2. Gestion des ressources en matière de conférences

3. Application des résolutions 32/71, 33/55, 33/56 et de la décision 33.417 de l'Assemblée générale
 4. Adoption du rapport
9. L'Assemblée générale avait d'autre part expressément chargé le Comité des conférences :
- a) D'apporter les changements nécessaires au calendrier des réunions pour que l'Assemblée générale puisse reprendre sa trente-troisième session (décision 33/432 de l'Assemblée générale);
 - b) D'étudier la possibilité de réaménager le calendrier des conférences de façon que la Commission du désarmement et son comité plénier puissent tenir des réunions simultanées, si nécessaire (résolution 33/116 B de l'Assemblée générale).
10. Une délégation a suggéré de codifier le mandat du Comité des conférences, vu le grand nombre de résolutions relatives au plan des conférences et aux questions de documentation que l'Assemblée générale avait adoptées jusqu'à présent. On pourrait ainsi disposer d'une "charte" unique, complète, claire et à jour du Comité des conférences, qui remplacerait ou récapitulerait toutes les décisions antérieures sur la question.
11. On trouvera dans l'annexe I la liste des documents que le Secrétariat a soumis au Comité des conférences.

CALENDRIER DES CONFERENCES

12. Par sa résolution 33/55 du 14 décembre 1978, l'Assemblée générale avait approuvé le projet de calendrier révisé des conférences et réunions pour 1979 figurant à l'annexe I du rapport du Comité des conférences 1/. Les modifications apportées au calendrier comme suite à des décisions ultérieures de l'Assemblée générale et d'autres organes étaient indiquées dans le document A/AC.172/18, publié le 26 janvier 1979. Conformément à son mandat, le Comité a examiné à plusieurs occasions des demandes de dérogations au calendrier approuvé.

Questions relatives au calendrier approuvé pour 1979
et dérogations apportées, audit calendrier entre les
sessions

1. Reprise de la trente-troisième session de l'Assemblée générale

13. Comme suite à la décision de l'Assemblée générale d'autoriser le Comité des conférences à apporter les changements nécessaires au calendrier des réunions des autres organes qui étaient appelés à siéger pendant la période de la reprise de la trente-troisième session de l'Assemblée générale, le Comité des conférences s'est réuni le 28 décembre 1978 pour examiner le programme des réunions prévues pendant la période du 15 au 26 janvier 1979.

14. Le Comité a décidé que la troisième session extraordinaire du Comité des ressources naturelles, qui avait été initialement prévue pour la période du 15 au 24 janvier 1979, devait être remise et que les nouvelles dates de la session seraient fixées par le Conseil économique et social à sa session d'organisation pour 1979. Tout en reconnaissant les difficultés auxquelles le Comité des ressources naturelles se heurterait, le Comité des conférences a conclu qu'étant donné le programme des réunions prévues pour la période du 15 au 26 janvier 1979, il fallait remettre la session de ce comité pour que l'Assemblée générale puisse reprendre sa trente-troisième session.

2. Programme des réunions pour la période du 14 mai au 8 juin 1979 et services à fournir à la Commission du désarmement

15. Le Secrétariat a informé le Comité des conférences qu'après l'adoption de la résolution 33/116 B de l'Assemblée générale, le Conseil économique et social, à sa session d'organisation pour 1979, avait pris plusieurs décisions qui modifiaient les dates précédemment arrêtées pour des réunions prévues pour la période du 14 mai au 8 juin 1979 de sorte que le Secrétariat ne pourrait fournir les installations et services de conférence voulus que pour une séance le matin et une séance l'après-midi. Dans ces conditions, il ne paraissait pas possible que la Commission du désarmement et le Comité plénier qu'elle était habilitée à créer puissent tenir des réunions simultanées. Ultérieurement, du fait des décisions du Conseil économique et social, des ressources suffisantes ont été libérées pour

1/ Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-troisième session, Supplément No 32 (A/33/32), vol. II.

permettre à un comité plénier de la Commission du désarmement de se réunir, en tant que de besoin, durant les trois premières semaines de la session de quatre semaines.

16. Le Secrétariat a aussi indiqué au Comité qu'il serait peut-être difficile de fournir les services et installations nécessaires à un comité plénier pendant la dernière semaine de la session, durant laquelle un certain nombre d'autres organes devaient se réunir, mais que les réunions dudit Comité pendant cette semaine-là pourraient peut-être, le cas échéant, être organisées en fonction des possibilités.

17. Le Comité des conférences a alors noté que des arrangements satisfaisants pourraient être pris pour répondre aux besoins de la Commission du désarmement.

3. Reprise de la trente-troisième session de l'Assemblée générale, conformément à sa résolution 33/182 A

18. Le Secrétariat a informé le Comité des conférences que, comme suite à la résolution 33/182 A de l'Assemblée générale en date du 21 décembre 1978, il faudrait apporter certaines modifications au calendrier des conférences pour permettre à l'Assemblée générale de reprendre sa trente-troisième session, étant donné que toutes les grandes salles de conférence avaient déjà été affectées à d'autres organes qui devaient se réunir au même moment.

19. Le Comité des conférences a noté que, pour permettre à l'Assemblée générale de se réunir, la Commission du désarmement ne pourrait tenir que deux séances par jour durant la période du 23 au 30 mai 1979. Si la Commission demandait à se réunir plus souvent, le Secrétariat s'efforcerait de lui fournir les services et installations nécessaires dans la mesure où d'autres réunions prévues seraient annulées.

4. Cinquième session du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement

20. Le Comité des conférences a été informé que le Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement avait décidé, à la fin de sa quatrième session, de demander au Secrétariat, conformément au paragraphe 6 de la résolution 33/192 de l'Assemblée générale en date du 29 janvier 1979, de lui fournir pendant deux semaines les services nécessaires pour des consultations officieuses qui se dérouleraient au Siège préalablement à l'ouverture de la cinquième session du Comité préparatoire, prévue du 22 juin au 6 juillet 1979.

21. Le Comité des conférences a noté qu'aucune grande salle de conférence ne serait disponible pour des consultations officieuses durant la période de deux semaines préalable à la cinquième session du Comité préparatoire, toutes les salles de conférence adéquates ayant déjà été affectées à des organes dont les réunions étaient prévues au calendrier des conférences. Le Comité a aussi noté que le Secrétariat pourrait peut-être mettre à la disposition du Comité préparatoire une grande salle de conférence si les circonstances le permettaient, c'est-à-dire si des réunions prévues au calendrier étaient annulées. Il a noté en outre que les consultations officieuses pourraient se tenir dans une petite salle de conférence. Le Comité a prié le Secrétariat d'examiner plus avant cette dernière solution, ainsi que d'autres suggestions faites par les délégations lors de l'examen de la question, et de faire tout son possible pour fournir au Comité préparatoire les services et installations nécessaires pour se réunir en consultations officieuses.

5. Dérogations n'appelant pas de décision de la part du Comité

22. Le Comité a décidé que conformément à la pratique suivie jusqu'à présent, le Secrétariat réglerait lui-même la question des dérogations qui n'ont pas d'incidences financières ou administratives, ne soulèvent pas de questions de politique générale ou n'entraînent pas de modifications administratives importantes du calendrier des conférences, étant entendu que le Secrétariat devrait informer le Comité de toute mesure prise à cet égard.

23. Au cours de l'année, le Comité a reçu des renseignements sur plusieurs modifications de ce genre, résultant principalement de décisions du Conseil économique et social, et en a pris note.

6. Modifications au calendrier des conférences

24. Le Comité a examiné trois demandes visant à modifier les dates et/ou le lieu de réunions prévues au calendrier approuvé des conférences et réunions.

a) Réunion préparatoire de la cinquième Session ministérielle du Conseil mondial de l'alimentation

25. Le Directeur exécutif du Conseil mondial de l'alimentation a demandé, au nom du Bureau du Conseil mondial, qu'une réunion préparatoire de la cinquième Session ministérielle du Conseil mondial de l'alimentation qui devait avoir lieu à Ottawa (Canada) du 4 au 7 septembre 1979 se tienne au Siège du 29 mai au 1er juin 1979.

26. Lorsqu'il a examiné cette demande, le Comité a noté que le nouveau Comité chargé de réexaminer les politiques et activités de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de l'information avait demandé à utiliser pendant cette période la même salle de conférence, qui était la seule disponible avec le nombre de sièges voulu. Par la suite, le Directeur exécutif du Conseil mondial de l'alimentation a retiré sa demande.

b) Groupe d'experts sur le désarmement et la sécurité internationale

27. Le Groupe d'experts sur le désarmement et la sécurité internationale devait tenir sa première session au Siège du 26 février au 2 mars 1979. En raison des retards dans la présentation des candidatures des experts, le Secrétaire général n'a nommé les membres du Groupe qu'au milieu d'avril 1979 et il a donc fallu différer cette première session. Il a été demandé qu'elle se tienne à Genève du 5 au 8 juin 1979.

28. Le Comité a décidé d'approuver cette demande, étant entendu qu'il n'y aurait pas à ouvrir de crédits additionnels pour fournir au Groupe des services nécessaires lors de cette session.

c) Groupe d'experts des conventions fiscales entre pays en développement et pays développés

29. Le Comité a reçu une demande tendant à ce que le Groupe d'experts des conventions fiscales entre pays en développement et pays développés tienne sa huitième session (10-21 décembre 1979) à Genève au lieu de New York. Le Comité a approuvé cette demande, étant entendu qu'il n'y aurait pas à ouvrir de crédits additionnels pour fournir au Groupe les services nécessaires lors de cette session.

7. Calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour l'exercice biennal 1980-1981

a) Principes et décisions régissant l'établissement du calendrier des conférences

30. Le Comité a reçu une note du Secrétariat récapitulant les principes et décisions adoptés par l'Assemblée générale au cours des années passées concernant la formulation et l'établissement du calendrier des conférences.

31. Le Comité a été informé que, du fait du transfert imminent de certains services du Secrétariat à Vienne, qui devait devenir le siège permanent d'un certain nombre d'organes de l'ONU, il faudrait apporter des modifications à la liste des exceptions au plan des conférences, selon lequel chaque organe de l'Organisation des Nations Unies doit prévoir de se réunir à son siège, c'est-à-dire là où est établie l'unité administrative qui en assure le secrétariat.

32. Le Comité des conférences a été informé des principes et décisions ci-après qui régissent l'établissement du calendrier biennal des conférences pour 1980-1981 :

a) Le calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies comprendra un programme de conférences biennal correspondant au cycle biennal du budget-programme de l'Organisation;

b) Le programme des réunions de l'Organisation des Nations Unies qui auront lieu pendant la période considérée se déroulera conformément audit calendrier, et toutes les réunions de l'Organisation des Nations Unies seront financées dans les limites des ressources allouées par l'Assemblée générale à cette fin;

c) Entre les sessions de l'Assemblée générale, le Comité des conférences pourra, dans des circonstances spéciales ou extraordinaires, approuver certaines dérogations au calendrier, à condition que les changements touchant la deuxième année de l'exercice biennal soient approuvés par l'Assemblée;

d) Lorsque des dérogations au calendrier approuvé seront accordées entre les sessions par le Comité des conférences, le service des réunions devra être financé par prélèvement sur les crédits ouverts pour les services de conférence;

e) Selon le plan des conférences, chaque organe de l'Organisation des Nations Unies prévoira de se réunir à son siège, c'est-à-dire là où est établie l'unité administrative qui assure son secrétariat, sous réserve des exceptions ci-après :

i) Le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement pourra, conformément à son règlement intérieur, tenir l'une de ses sessions à l'Office des Nations Unies à Genève;

ii) La Commission du droit international tiendra ses sessions à Genève;

iii) La Commission des Nations Unies pour le droit commercial international pourra tenir ses sessions alternativement à New York et à Vienne;

iv) Le Conseil économique et social pourra tenir sa session ordinaire d'été à Genève, étant entendu que la date de clôture devra précéder de six semaines au moins l'ouverture de la session ordinaire de l'Assemblée générale;

v) Les commissions techniques du Conseil économique et social autres que la Commission des droits de l'homme et la Commission des stupéfiants se réuniront à leur siège, à moins que la tenue de leurs sessions à Genève ne permette d'obtenir une organisation plus rationnelle du programme de travail, cette décision ne préjugant en rien toute décision ultérieure tendant à ce qu'elles se réunissent à Vienne 2/;

vi) Les sessions ordinaires de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, de la Commission économique pour l'Amérique latine, la Commission économique pour l'Afrique et la Commission économique pour l'Asie occidentale, ainsi que les réunions de leurs organes subsidiaires, pourront se tenir en dehors du siège de la commission intéressée lorsque celle-ci en aura ainsi décidé, sous réserve, dans le cas des sessions ordinaires de ces commissions, de l'approbation du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale;

vii) La Commission de la fonction publique internationale tiendra sa session annuelle ordinaire au Siège et, au cas où plus d'une session devrait se tenir dans le courant d'une même année, elle pourra accepter l'invitation de l'une de ses organisations participantes de tenir son autre session ou ses autres sessions au siège de ladite organisation;

viii) Le Sous-Comité juridique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique tiendra ses sessions alternativement à Genève et à New York;

ix) Le Comité du désarmement se réunira à Genève.

f) Tout organe de l'Organisation des Nations Unies pourra tenir ses sessions ou convoquer des conférences hors de son siège dans le cas où un gouvernement, en l'invitant à se réunir sur son territoire, aura accepté de prendre à sa charge, après consultation avec le Secrétaire général quant à leur nature et à leur montant probable, les dépenses supplémentaires effectives qui en résulteront directement ou indirectement;

g) Un intervalle suffisant, qui sera fixé par l'organe intéressé, devra être prévu entre les sessions d'un même organe, de manière à permettre aux Etats Membres de tirer le maximum de profit des réunions et de disposer de suffisamment de temps pour préparer les activités futures;

h) Les organes de l'Organisation des Nations Unies devraient réexaminer la durée et le cycle de leurs sessions, afin de voir s'il leur serait possible de les raccourcir et de se réunir sur une base biennale ou moins fréquemment;

i) La durée de la future session d'un organe devra être examinée par le Comité des conférences, en consultation avec l'organe intéressé, compte tenu de la manière dont ce dernier aura utilisé le temps qui lui a été imparti pour sa ou ses sessions précédentes;

2/ Compte tenu du paragraphe 31, les sessions de la Commission de la condition de la femme, de la Commission du développement social et de la Commission des stupéfiants se tiendront à Vienne.

j) Les organes subsidiaires de l'Assemblée générale ne devront pas créer sans l'approbation de l'Assemblée de nouveaux organes permanents ni des organes de session ou intersessions spéciaux nécessitant des ressources supplémentaires, et les autres organes principaux de l'Organisation des Nations Unies devront prendre une décision semblable en ce qui concerne leurs organes subsidiaires respectifs;

k) L'établissement de comptes rendus des débats est régi par les critères que l'Assemblée générale a approuvés par sa résolution 3415 (XXX).

b) Invitations adressées par des institutions spécialisées des Nations Unies à des organes de l'Organisation des Nations Unies

33. D'autre part, au cours de ses délibérations, le Comité, rappelant la règle selon laquelle tout organe de l'Organisation des Nations Unies peut tenir des sessions hors de son siège dans le cas où un gouvernement, en l'invitant à se réunir sur son territoire, accepte de prendre à sa charge, après consultation avec le Secrétaire général quant à leur nature et à leur montant probable, les dépenses supplémentaires effectives qui en résulteront directement ou indirectement, s'est demandé si cette règle pouvait s'appliquer, mutatis mutandis, dans le cas d'invitations adressées par des institutions spécialisées des Nations Unies à des organes dont les réunions sont inscrites au calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies.

34. Le Comité a souligné qu'il ne fallait pas encourager les institutions spécialisées à adresser de telles invitations. Il a noté que les dépenses supplémentaires en question seraient, en fin de compte, à la charge des gouvernements des Etats Membres. Le Comité a noté en outre que le Secrétaire général avait appelé l'attention sur l'effet néfaste que les réunions tenues ailleurs qu'aux sièges des organes avaient sur l'efficacité des travaux courants de l'Organisation. On a aussi exprimé l'opinion que, grâce au mécanisme du Comité administratif de coordination (CAC), il devrait être possible d'assurer la liaison entre les organisations du système des Nations Unies au moyen de communications régulières entre les secrétariats. On a estimé toutefois que, comme il pouvait y avoir des cas dans lesquels des invitations adressées par des institutions spécialisées à des organes de l'ONU pourraient présenter des avantages, chaque invitation devrait être examinée en fonction des circonstances. Il faudrait faire une distinction entre les invitations reçues du secrétariat d'une institution spécialisée et celles qui émaneraient de l'organe directeur d'une institution. On a aussi suggéré qu'il faudrait instituer une procédure officielle selon laquelle le Comité des conférences serait consulté avant l'acceptation de toute invitation.

35. On a proposé en outre de chercher à obtenir des renseignements des institutions spécialisées pour savoir si elles avaient établi des règles en ce qui concerne les invitations reçues de divers organes.

36. Tout en soulignant qu'il ne faudrait pas, en règle générale, encourager pareilles invitations, le Comité des conférences recommande à l'Assemblée générale de donner pour instructions aux organes de l'Organisation des Nations Unies, lorsqu'ils reçoivent des invitations d'institutions spécialisées leur offrant de tenir leur session au siège d'une institution, de consulter le Comité des conférences ou, lorsqu'elle est en session, l'Assemblée générale, avant d'accepter l'invitation.

c) Calendrier des conférences pour 1980-1981

37. Le Comité des conférences a examiné le calendrier des conférences pour 1980-1981 en se fondant sur un projet de calendrier soumis par le Secrétariat, qui indiquait les réunions des organes de l'Organisation des Nations Unies, de leurs organes subsidiaires et de leurs groupes d'experts et, pour information, les conférences et réunions des principaux organes délibérants et organes directeurs des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique avec les dates et les lieux de réunion prévus.

38. Le Comité a également été informé que le Secrétariat risquait d'avoir du mal à planifier, gérer et exécuter le programme de conférences de l'Organisation si d'autres réunions étaient ajoutées au programme déjà chargé prévu au projet de calendrier. Ces nouvelles réunions s'avèreraient peut-être nécessaires si à sa trente-quatrième session, l'Assemblée générale décidait :

a) De renouveler le mandat de certains organes pour lesquels il n'a pas encore été pris de décision les autorisant à se réunir au cours du prochain exercice biennal, de sorte qu'aucune réunion n'a pu être prévue pour eux au projet de calendrier;

b) D'autoriser officiellement les réunions d'organes dont on envisage déjà la création (tels que le Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelle et renouvelable ou le Comité intergouvernemental de la science et de la technique au service du développement);

c) D'approuver des sessions supplémentaires pour certains organes;

d) De créer de nouveaux organes.

39. En conséquence, le Comité des conférences recommande à l'Assemblée générale de l'habiliter à apporter au calendrier des conférences pour 1980 les ajustements supplémentaires qui pourraient s'avérer nécessaires comme suite aux décisions que l'Assemblée prendra à sa trente-quatrième session.

40. Comme l'Assemblée générale l'avait recommandé dans sa décision 33/417, le Comité des conférences et le Conseil économique et social ont procédé à d'étroites consultations lors de l'établissement du calendrier des conférences. Le Comité a eu la possibilité d'examiner le projet de calendrier des conférences et réunions du Conseil économique et social pour le prochain exercice biennal avant qu'il ne soit présenté au Conseil à sa seconde session ordinaire. Il a ensuite été informé par le Sous-Secrétaire général chargé du Bureau des services du Secrétariat pour les questions économiques et sociales des résultats des délibérations du Conseil concernant le calendrier des conférences et des réunions et le contrôle et la limitation de la documentation. Le Comité a noté avec satisfaction la décision 1979/81 du Conseil économique et social relative au calendrier des conférences et réunions, en particulier la décision tendant à ce que, une fois que le calendrier des réunions a été adopté, aucune nouvelle dérogation au cycle biennal de réunions ne soit autorisée durant l'exercice biennal. Le Comité des conférences a décidé de recommander à l'Assemblée générale d'autoriser le Secrétariat à faire preuve de flexibilité en fixant les dates d'ouverture des sessions des commissions techniques et des comités permanents du Conseil économique et social, de façon que ces organes puissent tirer un parti optimal des services et installations disponibles. Le Comité a également accueilli avec satisfaction les résolutions 1979/1, 1979/41 et 1979/69 du Conseil, relatives au contrôle et à la limitation de la documentation, et a estimé que les autres organes de l'ONU devraient être encouragés à suivre l'exemple du Conseil économique et social dans ce domaine.

41. La Troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer ayant décidé de convoquer une neuvième session en 1980, dont la première partie se tiendrait au Siège du 3 mars au 4 avril, le Comité, eu égard à la priorité accordée à la Conférence par l'Assemblée générale au paragraphe 2 de sa résolution 3483 (XXX) du 12 décembre 1975, a décidé que certaines réunions prévues au projet de calendrier présenté initialement par le Secrétariat se tiendraient à Genève au lieu de New York, de façon à pouvoir répondre au Siège à tous les besoins de la Conférence. Les réunions dont le lieu a été ainsi modifié sont les suivantes : la neuvième session du Comité des droits de l'homme (17 mars-4 avril 1980), la réunion de son Groupe de travail des communications (10-14 mars 1980), et la vingt et unième session du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (24 mars-4 avril 1980).

42. Compte tenu de ces modifications, le Comité a adopté le projet de calendrier figurant plus loin dans l'annexe II et a décidé de recommander à l'Assemblée générale de l'approuver.

43. Il a été suggéré que le lieu du sixième Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et le traitement des délinquants devrait être Vienne. Etant donné toutefois que le Conseil économique et social, dans sa décision 1979/82, avait décidé de se prononcer définitivement à cet égard à la reprise de sa seconde session ordinaire de 1979, le Comité ne s'est pas attardé sur cette question.

44. On a appelé l'attention du Comité sur le fait que les travaux d'aménagement en cours dans les bâtiments du Siège se poursuivraient en 1980. Selon le calendrier actuel, les travaux à exécuter dans les petites salles de conférence 5 et 6 devaient commencer le 1er janvier 1980 et être terminés le 1er juin 1980 au plus tard. Les travaux d'aménagement entrepris dans les six grandes salles de conférence, qui auront été effectués en 1978 et 1979, devraient être complètement terminés au début du nouvel exercice biennal, mais les travaux à faire dans les petites salles de conférence limiteraient les activités en matière de conférences au Siège et nuiraient donc à l'exécution du calendrier des conférences.

d) Conférences spéciales

15. Le Comité a également reçu une liste des conférences et réunions spéciales déjà proposées ou prévues pour les deux années à venir, liste d'où il ressortait que neuf conférences spéciales avaient déjà été proposées ou prévues pour 1980 et qu'il semblait peu vraisemblable que celles-ci puissent être organisées sans risque de chevauchements. Le Comité a examiné cette situation compte tenu de la résolution 33/55 de l'Assemblée générale, dans laquelle il était dit, entre autres choses, qu'il ne faut pas convoquer plus d'une conférence spéciale de l'Organisation des Nations Unies durant la même période. Le Comité est convenu qu'il faudrait suivre de près la question du nombre des conférences spéciales, compte tenu de la recommandation pertinente formulée par le Corps commun d'inspection (voir plus loin par. 58).

CHAPITRE IV

GESTION DES RESSOURCES EN MATIERE DE CONFERENCES

46. Dans sa décision 33/416, l'Assemblée générale, rappelant que dans sa résolution 3351 (XXIX), en date du 18 décembre 1974, elle avait demandé au Comité des conférences d'envisager la possibilité d'appliquer un système de quotas en vue de répartir les ressources entre les divers domaines d'activité, a prié le Comité des conférences de continuer à examiner en 1979 la question des avantages et des inconvénients de l'adoption d'un système de quotas pour répartir les ressources en matière de conférences. Dans cette même décision, l'Assemblée a prié le Comité d'étudier les normes quantitatives de travail du personnel qui assure le service des conférences afin de déterminer si elles sont justifiées, et de lui rendre compte des résultats de ces études lors de sa trente-quatrième session. Le Comité des conférences a examiné ces deux questions en détail au cours de sa première série de réunions consacrées aux questions de fond.

A. Systèmes de quotas pour la répartition des ressources en matière de conférences

47. Le Comité s'est fondé pour l'examen de cette question sur un rapport du Secrétariat (CRP.79) établi comme suite à la demande formulée par l'Assemblée générale dans sa décision 33/416. Le rapport rappelait les délibérations qui avaient été consacrées à la question d'un système de quotas, et qui remontent à la vingt-sixième session de l'Assemblée. Le rapport notait que l'expression "système de quotas" avait été appliquée au cours des années à des propositions différentes par leur objectif, leur portée et leur teneur concernant les services et les activités en matière de conférences; l'expression avait également été appliquée de manière assez lâche aux propositions en vue du contrôle de la documentation et aux mesures visant à limiter les activités en matière de conférences, alors que l'idée de quotas était complètement absente de certaines de ces mesures et propositions.

48. La plupart des propositions avaient cependant trois objectifs en commun, à savoir a) l'élaboration d'outils qui pourraient aider les Etats Membres à arrêter des priorités parmi les propositions relatives à la convocation de conférences dans divers domaines d'activité et faciliter la prise de décisions quant au niveau et à l'ampleur de leur participation; b) la mise au point de moyens appropriés pour assurer l'utilisation plus efficace et plus économique des ressources disponibles; et c) la recherche d'instruments permettant d'assurer une planification plus rationnelle et une coordination plus efficace de tous les services au niveau du Secrétariat afin que celui-ci puisse fournir les services de conférence nécessaires à tous les programmes et réunions approuvés.

49. Compte tenu de toutes ces considérations, le Secrétariat suggérait de remplacer l'expression "système de quotas" par une expression qui corresponde plus exactement aux intentions des groupes et des fonctionnaires qui avaient fait les propositions en question, à savoir "ensemble de mesures propres à améliorer l'efficacité et la productivité des activités de l'Organisation en matière de conférences."

50. Le rapport notait que les règles mises au point par l'Assemblée générale dans le contexte du plan des conférences et du calendrier des conférences montraient bien que la nécessité d'imposer des limites raisonnables à la documentation et aux activités en matière de conférences ainsi que la nécessité d'utiliser plus efficacement et plus économiquement les ressources disponibles dans ces domaines étaient déjà généralement admises. En outre, le Secrétariat décrivait un certain nombre de mesures instituées dans divers domaines sur une base sélective, mesures qui avaient été conçues pour mieux rationaliser les activités en matière de conférences et en accroître l'efficacité; et notait que des mesures supplémentaires étaient à l'étude.

51. Le rapport concluait en affirmant que l'efficacité d'un ensemble de mesures de cet ordre dépendrait à la fois de la précision avec laquelle elles seraient formulées et, étant donné la complexité des questions en jeu, de la marge de manoeuvre qu'elles laisseraient; en outre, l'adoption de nouvelles règles supposait l'existence de mécanismes de contrôle appropriés, qui, s'ils étaient institués sur une base permanente, pourraient créer une situation telle que les services nécessaires ne pourraient plus être assurés dans les limites des capacités actuelles du Secrétariat.

52. Le Comité a reconnu qu'il y avait des limites pratiques à la capacité du Secrétariat d'assurer le service des réunions. Dans la mesure où la pénurie de personnel pouvait compromettre l'aptitude du Secrétariat à fournir tous les services nécessaires, il n'était pas facile en pratique de déterminer quelles pouvaient être ces limites à un moment donné. Il y avait eu toutefois bon nombre d'occasions dans lesquelles le Secrétariat avait dû faire savoir qu'il ne serait pas en mesure d'assurer le service de réunions supplémentaires proposées parce que toutes les salles de conférences ou tous les interprètes seraient occupés. Le Comité a fait observer en particulier qu'étant donné que les ressources en personnel étaient limitées, il importait de ne pas déroger à la règle selon laquelle il ne devait pas y avoir de chevauchements entre les dates auxquelles des conférences spéciales étaient prévues; qu'il faudrait appeler l'attention des divers organes de l'ONU sur la nécessité de faire preuve de modération lorsqu'ils proposent leurs programmes de réunions; et que le Secrétariat, qui était en quelque sorte la "mémoire" du système, devait veiller tout particulièrement à informer tous les organes qui faisaient appel à ses services de ses propres limites à cet égard (le Secrétariat avait la possibilité de le faire dans les rapports qu'il présentait au sujet des incidences administratives et financières des propositions concernant la tenue de conférences).

53. Certaines délégations ont estimé que le Comité devait aller plus loin et que, par exemple,

a) Dans les cas où des organes intergouvernementaux semblent incapables de contrôler leur programme de réunions, la discipline qu'imposerait un système officiel de quotas renforcerait les efforts déployés pour réduire les dépenses et améliorer la gestion des ressources de l'Organisation;

b) L'Assemblée générale devrait être informée du fait que l'augmentation continue du nombre des conférences compromet l'aptitude du Secrétariat à bien assurer le service des réunions et pèse lourdement sur les finances de l'Organisation, et que par conséquent il faudrait limiter d'une manière ou d'une autre le nombre (ou la durée totale) des conférences, et financer toutes les conférences qui dépasseraient la limite ainsi fixée en modifiant l'ordre de priorité et en annulant les réunions dont le rang de priorité est moins élevé;

c) Il faudrait explorer la possibilité d'instituer un système de répartition du temps disponible pour les activités en matière de conférences, système selon lequel les organes qui n'utiliseraient pas complètement le temps qui leur est imparti se verraient allouer pour leurs sessions ultérieures une période plus courte, les heures ou journées inutilisées faisant retour à une banque centrale dans laquelle on pourrait puiser pour allouer plus de temps à d'autres activités ou secteurs;

d) On pourrait allouer aux divers secteurs de programme, en fonction du nombre de réunions tenues dans ces secteurs au cours d'un certain nombre d'années, un nombre déterminé de réunions, dans les limites de la capacité du Secrétariat;

e) Le Secrétaire général devrait être prié de soumettre aux organes compétents de l'ONU une étude sur la possibilité concrète de faire figurer dans le budget de chaque programme les dépenses relatives aux services de conférence, ce qui rendrait les directeurs de programmes comptables de ces dépenses; cela permettrait aussi aux Etats Membres de mieux se rendre compte du coût total des programmes qu'ils préconisent.

54. Un certain nombre de délégations n'ont pas souscrit à ces suggestions. On a fait valoir que les problèmes ne se présentaient pas par quotas, que des systèmes de quotas limiteraient inévitablement la souplesse de l'Organisation et son aptitude à répondre en temps voulu à de nouveaux besoins et à des conceptions nouvelles, que les conférences supplémentaires n'étaient pas proposées à la légère et que beaucoup d'entre elles traitaient de problèmes majeurs et urgents (Nouvel ordre économique international, Désarmement, par exemple) et qu'il n'appartenait du reste pas au Comité des conférences de limiter les activités en matière de conférences. A propos du contrôle budgétaire des activités en matière de conférences, on a fait observer que cette question ne relevait pas du mandat du Comité et qu'elle était plutôt du ressort de la Cinquième Commission. En ce qui concerne la fixation de limites explicites, ou quotas, pour les activités en matière de conférences, on a souligné que le programme de conférences de l'Organisation des Nations Unies ne pourrait jamais être fixe et statique : il était dynamique et complexe, et l'on ne pourrait résoudre les problèmes découlant de l'expansion des activités en cherchant à imposer des limites arbitraires au programme de conférences; en outre, l'idée d'établir des quotas en fonction du nombre de réunions tenues au cours des années précédentes serait inacceptable étant donné que ce nombre correspondait à des priorités qui étaient valables pour le passé et ne pouvait rendre compte des conceptions actuelles ou futures des Etats Membres ni de leur volonté politique de rechercher des solutions dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies.

55. Il semblait, par ailleurs, douteux à plusieurs délégations que l'un quelconque des systèmes de quotas proposés pût donner des résultats satisfaisants dans la pratique. Certaines d'entre elles ont souligné que les mesures éventuelles que proposerait le Comité devraient être présentées comme des directives et non comme des règles obligatoires, et qu'il fallait éviter de leur donner un caractère inflexible. On a fait observer qu'en conséquence le Comité devrait simplement souligner qu'il y avait des limites aux moyens dont le Secrétariat disposait pour fournir des services et inviter le Secrétariat à veiller à ce que les bureaux des

divers organes soient bien mis au courant de ces limites. Le Comité devrait en outre recommander à l'Assemblée générale de prier instamment les organes de l'ONU d'examiner de façon critique toutes les propositions d'activités nouvelles et de faire preuve de modération lorsqu'ils recommandaient des conférences supplémentaires : dans bien des cas, a-t-on dit, il vaudrait mieux, pour pouvoir appliquer un programme d'ensemble efficace en matière de conférences, différer des réunions ou trouver les moyens de traiter des questions sans convoquer pour cela une réunion spéciale. Plusieurs délégations ont aussi fait observer que, si les activités dépassées ou d'utilité marginale pouvaient être identifiées et éliminées, les ressources qui se trouveraient ainsi libérées pourraient être allouées à des activités prioritaires en cours ou à de nouvelles activités ou réunions nécessaires que l'Assemblée générale considérerait comme prioritaires.

56. Le Comité a examiné également les mécanismes de régulation possibles dans le domaine de la documentation, en particulier de la documentation émanant des Etats Membres, mais il n'a pas poussé plus loin la question car ses membres ont estimé que c'était à chaque délégation de s'imposer une certaine discipline. Le Comité est convenu qu'il devrait y avoir des consultations étroites entre le Conseil économique et social et le Comité des conférences dans le domaine de la documentation, et il a prié le Bureau de prendre les contacts nécessaires. Une délégation a suggéré d'entreprendre une étude des critères régissant l'établissement des comptes rendus de séances, étude qui pourrait être effectuée parallèlement à celle que le Conseil devait entreprendre prochainement, afin de pouvoir réaliser des économies qui se renforceraient mutuellement. En outre, cette délégation a prié le Secrétariat d'étudier plus avant la possibilité d'améliorer la gestion de la documentation.

57. Sur la base de ses délibérations, le Comité a fait observer que le nombre actuel des conférences et réunions des organes de l'ONU limitait gravement la capacité du Secrétariat, tant du point de vue des effectifs que des installations, d'assurer convenablement le service des réunions, et l'aptitude des délégations à faire face au programme des réunions. Etant donné cette situation, certaines délégations ont fait observer qu'il pourrait devenir indispensable que l'Assemblée générale se penche sur la question des priorités. Vu le désaccord fondamental qui opposait les délégations quant aux mérites d'un système de quotas, plusieurs délégations jugeaient douteux qu'il faille étudier plus avant l'idée d'un pareil système. Certaines délégations étaient favorables à l'adoption de quotas pour les réunions de l'Organisation des Nations Unies. Le Comité est parvenu à la conclusion qu'il faudrait s'attacher à élaborer et appliquer un ensemble de mesures propres à accroître l'efficacité et la productivité des activités de l'Organisation en matière de conférences, comme le proposait le Secrétariat, et qu'il était également important que le Secrétariat assure une bonne gestion des ressources disponibles, et améliore cette gestion. Le Comité pourrait donc à l'avenir employer ses efforts à assurer une observation plus stricte des règles déjà approuvées par l'Assemblée, et, d'une manière générale, à préparer et élaborer un ensemble de mesures qui seraient présentées comme des directives et non comme des règles obligatoires.

58. A propos des conférences spéciales, certaines délégations ont rappelé la résolution 2609 (XXIV) de l'Assemblée générale, en date du 16 décembre 1969, dans laquelle l'Assemblée avait décidé "qu'en règle générale, il ne devrait pas être prévu plus d'une grande conférence spéciale par an"^{3/}. Cette décision n'avait jamais été abrogée, encore que certaines délégations considéraient qu'elle avait

^{3/} Dans son rapport de 1968 à l'Assemblée générale, le Comité a estimé que la question des conférences spéciales devait être traitée de façon pragmatique.

été annulée du fait qu'on avait accepté la recommandation formulée par le Corps commun d'inspection en 1974 (A/9795, chap. VII, recommandation 12) selon laquelle il ne fallait pas convoquer plus d'une grande conférence spéciale par an dans chaque grand domaine d'activité (le chiffre limite étant de trois conférences par an jusqu'à ce que les ressources du Secrétariat puissent être augmentées) et du fait que l'Assemblée avait approuvé ultérieurement une augmentation du nombre des grandes conférences spéciales (sept par an, en fait, pendant l'exercice 1978-1979).

59. Le Comité a noté que l'Assemblée générale n'avait pas jugé possible de rester dans les limites recommandées par le Corps commun d'inspection quant aux conférences spéciales; en conséquence, certains membres ont suggéré que le Comité recommande à l'Assemblée de respecter plus strictement les termes de ses décisions antérieures et, en particulier, de s'en tenir à la proposition du Corps commun d'inspection concernant le nombre des conférences à tenir dans chaque domaine d'activité 4/. D'autre part, plusieurs délégations ont estimé que si l'ONU n'avait pas réussi à appliquer les propositions énoncées dans les résolutions de l'Assemblée générale, c'était parce que les circonstances avaient changé depuis que ces résolutions avaient été adoptées et qu'il ne serait guère utile que le Comité formule maintenant des recommandations semblables qui, même si elles étaient adoptées par l'Assemblée, demeureraient lettre morte, dans la pratique, comme les précédentes. Le Comité ne devrait soumettre de proposition à l'Assemblée que s'il réussissait à mettre au point une formule qui réponde convenablement aux besoins actuels. Un membre du Comité a suggéré à cet égard que l'on ajoute au règlement intérieur un article disposant que, lorsqu'il est prévu de tenir plus d'une grande conférence dans un domaine donné, les deux conférences prévues devraient être réexaminées par la grande commission compétente.

(suite de la note 3/) "Le facteur déterminant doit être ici le volume de travail qu'impose le programme de conférences déjà prévu...si l'Assemblée décide de réunir une conférence spéciale à laquelle elle attache une importance exceptionnelle, il s'ensuivra qu'elle devra être prête à différer d'autres réunions si, par suite de l'insuffisance des ressources, le succès de la conférence spéciale risque autrement d'être compromis" (Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-troisième session, point 75 de l'ordre du jour, document 7361, par. 30). Le Président du Comité a déclaré à l'Assemblée générale que "le paragraphe 11 de la résolution 2609 (XXIV) ne faisait qu'exprimer un principe général et n'imposait aucun 'plafond' au nombre des conférences spéciales. Le nombre de conférences spéciales dont le service pouvait être convenablement assuré au cours d'une année donnée dépendait du nombre de réunions périodiques prévues pour ladite année" (A/9795, par. 430).

4/ Dans son rapport de 1974, le Corps commun d'inspection a déclaré que sa proposition de limiter le nombre des conférences spéciales aurait notamment pour avantage de permettre aux organes gouvernementaux et aux services du Secrétariat dont relève chaque secteur "de se consacrer entièrement à une seule conférence par an et de la mieux préparer que cela n'a été quelquefois le cas" (A/9795, par. 446). Le Corps commun a reconnu toutefois qu'il pourrait y avoir des cas où il faudrait tenir plus d'une conférence spéciale dans un secteur particulier telle ou telle année; il a fait observer que, dans ces cas-là, il serait acceptable de tenir les deux conférences, pourvu que le total des conférences tenues dans l'ensemble des secteurs ne dépasse pas cinq et que le programme ordinaire des conférences ne soit pas trop perturbé en conséquence.

Certaines délégations ont proposé de maintenir pour la période 1980-1981 le volume actuel des activités de l'ONU en matière de conférences. A cette fin, elles estimaient que les réunions et conférences venant en supplément du nombre fixé ne devraient être tenues qu'une fois qu'auraient été éliminées ou limitées les activités dont le rang de priorité était faible ou les activités qui étaient achevées, dépassées, d'utilité marginale ou inefficaces. D'autres délégations, opposées à ce point de vue, ont fait observer que l'augmentation du nombre des conférences spéciales traduisait simplement une évolution dans la manière dont la communauté internationale concevait les tâches de l'Organisation, en particulier en ce qui concerne les efforts tendant à instaurer le nouvel ordre économique international; du reste, les dépenses que pouvait entraîner la convocation d'une conférence spéciale étaient clairement présentées à l'Assemblée générale et examinées par elle, si bien que celle-ci avait pleinement conscience des incidences financières de ses décisions. En outre, certaines délégations ont fait observer qu'il restait encore à identifier les activités dont le rang de priorité était faible et celles qui étaient achevées, dépassées, d'utilité marginale ou inefficaces.

60. Une délégation a fait observer que la recommandation du Corps commun avait été conçue à un moment où les circonstances donnaient à penser qu'il n'était pas possible au Secrétariat d'assurer le service de plus de trois conférences spéciales au maximum sans compromettre son aptitude à exécuter d'autres programmes et à s'acquitter de ses autres tâches. Plusieurs années s'étaient écoulées depuis, et, comme en témoignait le nombre accru de réunions dont le Secrétariat avait pu assurer le service, les services de conférence étaient gérés plus efficacement. Il était donc légitime de réexaminer la validité de l'hypothèse du Corps commun d'inspection.

61. Une autre délégation a estimé qu'au lieu d'inviter l'Assemblée générale à adopter un principe plus strict au sujet des conférences spéciales, il faudrait au contraire attirer son attention sur les difficultés actuelles, dues à la disparité entre la quantité de services de conférence demandés et les ressources en installations et en personnel disponibles, et l'exhorter à faire preuve de modération dans ses décisions futures afin d'éviter qu'il soit trop exigé des ressources existantes. Il a également été suggéré qu'à l'avenir les priorités soient établies par les grandes commissions de l'Assemblée générale, auxquelles incombe le soin d'examiner les recommandations relatives au calendrier des conférences spéciales. N'ayant pas été en mesure de s'entendre sur les avantages d'aucune formule susceptible de limiter le nombre de conférences spéciales à tenir au cours d'une même année ou à consacrer à tel ou tel grand domaine d'activité de l'Organisation, le Comité est parvenu à la conclusion qu'il fallait traiter la question de manière pragmatique.

62. En conséquence, le Comité des conférences, eu égard aux difficultés que rencontrent le Secrétariat d'une part, pour préparer convenablement les réunions, notamment pour distribuer la documentation en temps voulu, et les Etats Membres, d'autre part, pour participer pleinement aux réunions, recommande à l'Assemblée générale de donner pour instructions aux grandes commissions de revoir le nombre de conférences spéciales de l'ONU déjà proposées et prévues dans leurs domaines d'activité respectifs avant de décider de réunir des conférences spéciales nouvelles et supplémentaires, tenant compte ainsi des passages pertinents de la résolution 33/55 de l'Assemblée générale, en date du 14 décembre 1978.

B. Normes quantitatives de travail pour le personnel qui assure le service des conférences

63. Le Comité a reçu communication d'un rapport du Secrétariat (CRP.78 et Corr.1) définissant quatre catégories de personnel participant au service des conférences de l'Organisation des Nations Unies, à savoir : le personnel assurant le service des conférences pour les questions de fond, le personnel assurant le service technique des conférences, le personnel des services de conférence et le personnel assurant des services auxiliaires pour les conférences.

64. Le rapport indiquait que ces normes quantitatives de travail auraient trois objectifs : a) permettre aux organes intergouvernementaux de mieux évaluer les incidences de demandes entraînant un accroissement du volume de travail, en les aidant à déterminer si les services compétents du Secrétariat seront en mesure de faire face au surcroît de travail dans les limites des ressources disponibles; b) fournir au Secrétariat un instrument de gestion interne permettant de mesurer le rendement et de contrôler la productivité des diverses unités administratives; et c) fournir un critère permettant de déterminer le nombre de personnes à affecter au service des conférences et réunions spéciales hors siège.

65. Le Comité des conférences a été informé que si des normes d'évaluation des effectifs nécessaires avaient été convenues entre le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et le Secrétaire général en ce qui concernait le personnel des services de conférence, il n'existait pas encore de normes de ce genre pour le personnel qui assure le service des conférences pour les questions de fond, le service technique des conférences ou des services auxiliaires pour les conférences. Actuellement, le nombre des fonctionnaires chargés d'assurer des services de ce genre pour les conférences et réunions était déterminé sur une base ad hoc par chaque département intéressé. Les normes fixées pour le personnel des services de conférence étaient actuellement appliquées à New York, à Genève et à Vienne, ainsi que pour les conférences et réunions tenues ailleurs que dans ces sièges mais desservies par leur personnel.

66. Le rapport donnait une description de ces normes quantitatives de travail. Il montrait, entre autres, à propos des conclusions auxquelles le Corps commun d'inspection était parvenu dans son étude sur le personnel des services généraux de l'ONU et des institutions spécialisées ayant leur siège à Genève (A/32/327) que les normes quantitatives de travail applicables aux dactylographes de l'ONU étaient identiques à celles en vigueur à l'Union internationale des télécommunications et au Bureau international du Travail. Le Secrétariat contenait également des informations sur les normes quantitatives de travail applicables au personnel chargé d'assurer des services de conférence comparables dans les administrations nationales des pays sièges.

67. Le Comité a pris note des normes quantitatives de travail indiquées pour le personnel des services de conférence et a reconnu qu'elles pouvaient permettre aux Etats Membres qui invitaient des organes de l'ONU à se réunir sur leur territoire de se faire une idée de ce que serait le montant des dépenses. Le Comité a estimé qu'il serait bon d'instituer des normes quantitatives de travail dans les secteurs du Département des conférences où il n'en existait pas encore.

68. Certaines délégations ont souligné le fait que le retard observé dans la publication de la documentation était dû en particulier au nombre élevé de postes vacants dans certains centraux dactylographiques. Ces délégations estimaient qu'étant donné les difficultés auxquelles le Secrétariat semblait se heurter pour le recrutement des dactylographes de conférences, il conviendrait de revoir les conditions matérielles et financières offertes à cette catégorie de personnel.

69. Se fondant sur les renseignements fournis par le Secrétariat, le Comité a également examiné les incidences que les innovations et améliorations techniques dans le domaine de la terminologie pourraient avoir sur l'efficacité des services de traduction. D'après les indications fournies, il semblait toutefois qu'alors que ces innovations et améliorations pouvaient avoir des effets positifs à long terme, il y avait peu de chances pour que dans l'avenir prévisible elles puissent contribuer sensiblement à accroître l'efficacité.

70. Comme les normes actuelles applicables au Département des conférences représentaient le fruit de l'expérience, le Comité a estimé qu'elles devraient être réexaminées de temps à autre compte tenu des informations supplémentaires dont on pourrait disposer ainsi que des progrès techniques (automatisation des services de terminologie par exemple), qui, une fois introduits, pourraient contribuer à accroître l'efficacité.

71. Le Comité a reconnu que la question de l'établissement de normes pour les autres catégories de personnel participant au service des conférences débordait en partie le cadre de son mandat, mais il a fait observer qu'il serait néanmoins appelé à approuver l'exposé des besoins d'autres services du Secrétariat lorsqu'il aurait à se prononcer sur des demandes de dérogations au calendrier approuvé présentées entre les sessions. Compte tenu de cette considération, le Comité a décidé de recommander à l'Assemblée générale de prier le Secrétaire général d'étudier la possibilité concrète de définir d'autres normes quantitatives de travail, en particulier pour le personnel qui assure les services techniques et les services auxiliaires pour les conférences, et de lui faire rapport à ce sujet lors de sa trente-cinquième session par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

72. Le Comité a estimé que les renseignements fournis au sujet des normes quantitatives de travail applicables dans les pays sièges ne permettaient pas d'établir des comparaisons valables avec les normes quantitatives de travail en vigueur à l'ONU. Le Comité des conférences a par conséquent décidé de recommander à l'Assemblée générale de prier le Secrétariat de continuer à se renseigner sur les normes quantitatives de travail des organisations nationales et inter-gouvernementales et de faire rapport à ce sujet au Comité des conférences en 1980.

CHAPITRE V

APPLICATION DES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE RELATIVES AU PLAN DES CONFERENCES

73. Dans sa résolution 32/71, du 9 décembre 1977, l'Assemblée générale avait énoncé huit directives visant à réduire le gaspillage résultant de l'annulation de séances prévues; ces directives avaient été rappelées dans la résolution 33/55 du 14 décembre 1978. Le Secrétariat a présenté un rapport sur les dispositions qu'il avait prises pour diffuser ces directives, et sur la mesure dans laquelle celles-ci avaient été appliquées par les divers organes de l'ONU.

74. Dans son rapport (CRP 83 et Add. 1), le Secrétariat indiquait que toutes les réponses et observations reçues jusque-là montraient que les organes de l'ONU avaient commencé à appliquer les directives adoptées par l'Assemblée générale. Ces derniers mois, ces directives semblaient avoir été davantage respectées, certainement grâce aux efforts du Département des conférences du Siège et de la Division des conférences à Genève. Etant donné la résolution et la décision adoptées par l'Assemblée générale à sa trente-troisième session au sujet du plan des conférences et de la gestion des ressources en matière de conférences (33/55 et 33/417, respectivement), on pouvait s'attendre à enregistrer de nouveaux progrès dans l'application de toutes ces directives.

75. Le rapport du Secrétariat notait cependant qu'il était trop tôt pour juger de l'effet que ces directives pourraient avoir à long terme; et, en tout état de cause, il serait difficile de leur attribuer directement des effets précis. On pouvait cependant espérer qu'elles exerceraient une influence positive sur l'organisation et le déroulement des sessions des organes de l'ONU, ce qui, à long terme, finirait par réduire le nombre d'annulations. Néanmoins, le Secrétariat ne se préoccupait pas seulement du nombre d'annulations mais aussi du degré d'utilisation des ressources disponibles. Les statistiques préliminaires pour 1979 montraient que si le nombre d'annulations de séances prévues avait diminué, la durée moyenne des séances avait également diminué. Il s'en suivait un gaspillage dû à l'utilisation insuffisante des ressources allouées aux services de conférence, qui empêchait également l'utilisation optimale des ressources disponibles.

76. Le Comité a examiné ce rapport et il a été suggéré de demander au Secrétariat de faire distribuer aux secrétaires des divers comités, à titre d'exemple, des documents sur l'organisation des travaux qui avaient été distribués par divers organes de l'ONU et portés à l'intention du Comité, comme modèles d'application rigoureuse des directives.

77. Le Comité a estimé que le Secrétariat devrait continuer à suivre l'application des directives et à tenir le Comité au courant de tout fait nouveau à cet égard.

78. Le Comité des conférences recommande à l'Assemblée générale de réaffirmer les directives existantes et de demander au Secrétariat de redoubler d'efforts pour s'y conformer.

CHAPITRE VI

RESUME DES RECOMMANDATIONS DU COMITE DES CONFERENCES

79. Les recommandations du Comité des conférences à l'Assemblée générale sont résumées ci-dessous :

Recommandation 1

Le Comité recommande à l'Assemblée générale d'approuver le calendrier des conférences figurant dans l'annexe II au présent rapport (voir par. 42).

Recommandation 2

Le Comité recommande à l'Assemblée générale de l'habiliter à apporter au calendrier des conférences pour 1980 les ajustements supplémentaires qui pourraient s'avérer nécessaires comme suite aux décisions que l'Assemblée prendra à sa trente-quatrième session (voir par. 39).

Recommandation 3

Le Comité recommande à l'Assemblée générale d'autoriser le Secrétariat à faire preuve de flexibilité en fixant les dates d'ouverture des sessions des commissions techniques et des comités permanents du Conseil économique et social, de façon que ces organes puissent tirer un parti optimal des services et installations disponibles (voir par. 40).

Recommandation 4

Le Comité recommande à l'Assemblée générale de réaffirmer les directives existantes visant à réduire le gaspillage résultant de l'annulation de séances prévues et de demander au Secrétariat de redoubler d'efforts pour s'y conformer (par. 78).

Recommandation 5

Le Comité, soulignant qu'il ne faudrait pas, en règle générale, encourager les institutions spécialisées des Nations Unies à adresser des invitations aux organes de l'ONU, recommande à l'Assemblée générale de donner pour instructions aux organes de l'ONU, lorsqu'ils reçoivent de telles invitations, de consulter le Comité des conférences, ou, lorsqu'il est en session, l'Assemblée générale, avant d'accepter l'invitation (voir par. 36).

Recommandation 6

Le Comité, eu égard aux difficultés que rencontre le Secrétariat, d'une part, pour préparer convenablement les réunions, notamment pour distribuer la documentation en temps voulu, et les Etats membres, d'autre part, pour participer pleinement aux réunions, recommande à l'Assemblée générale de donner pour instructions aux grandes commissions de revoir le nombre de conférences spéciales de l'ONU déjà proposées et prévues dans leurs domaines d'activité respectifs avant de décider de réunir des conférences spéciales nouvelles et supplémentaires, tenant compte ainsi des passages pertinents de la résolution 33/55 de l'Assemblée générale (voir par. 62).

Recommandation 7

Le Comité recommande à l'Assemblée générale de prier le Secrétariat de continuer à se renseigner sur les normes quantitatives de travail des organisations nationales et intergouvernementales et de faire rapport à ce sujet au Comité des conférences en 1980 (voir par. 72).

80. Le Comité des conférences recommande en outre à l'Assemblée générale d'adopter le projet de décision ci-après :

L'Assemblée générale décide :

a) D'adopter le calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 1980 - 1981, figurant dans l'Annexe II au rapport du Comité des conférences (A/3432);

b) D'adopter les recommandations formulées par le Comité des conférences au Chapitre V de son rapport.

ANNEXE I

Documents et documents de séance présentés au Comité des conférences en 1979

<u>Cote</u>	<u>date</u>	<u>Sujet</u>
A/AC.172/16	27 décembre 1978	Reprise de la trente-troisième session de l'Assemblée générale
A/AC.172/17	11 janvier 1979	Calendrier révisé des conférences et réunions pour 1979
A/AC.172/18	26 janvier 1979	Calendrier révisé des conférences et réunions pour 1979
A/AC.172/19	20 février 1979	Programme de réunions pour la période du 14 mai au 8 juin 1979 et besoins de la Commission du désarmement
A/AC.172/20 et Add. 1	20 février 1979 7 mars 1979	Dérogations apportées entre les sessions au calendrier des conférences et réunions approuvé pour 1979 - réunion préparatoire à la cinquième session ministérielle du Conseil mondial de l'alimentation
A/AC.172/21	2 mai 1979	Dérogations apportées entre les sessions au calendrier des conférences et réunions approuvé pour 1979 - Groupe d'experts sur le désarmement et la sécurité internationale
A/AC.172/22 et Add. 1	2 mai 1979 12 juin 1979	Dérogations apportées entre les sessions au calendrier des conférences et réunions approuvé pour 1979 - Groupe d'experts des conventions fiscales entre pays développés et pays en développement, huitième réunion

<u>Cote</u>	<u>Date</u>	<u>Sujet</u>
A/AC.172/23	2 mai 1979	Reprise de la trente-troisième session de l'Assemblée générale
A/AC.172/24	23 mai 1979	Cinquième session du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement.
CRP 73 et Corr.1	19 septembre 1979 5 février 1979	Ressources disponibles pour les conférences et coordination de leur utilisation dans le système des Nations Unies Ressources et installations disponibles pour les conférences
CRP 75 et Add.1 et Rev.1	14 février 1979 8 mars 1979 20 mars 1979	Programme et organisation des travaux pour 1979
CRP 76	20 février 1979	Modifications apportées au calendrier des conférences et réunions pour 1979
CRP 77	7 mars 1979	Moyens de conférence à mettre à la disposition du Comité chargé de réexaminer les politiques et les activités des Nations Unies dans le domaine de l'information
CRP 78 et Corr.1	19 mars 1979 6 avril 1979	Gestion des ressources en matières de conférences - normes quantitatives de travail pour le personnel qui assure le service des conférences
CRP 79	30 mars 1979	Gestion des ressources en matières de conférences - avantages et inconvénients de l'adoption d'un système de quotas pour répartir les ressources en matière de conférences

<u>Cote</u>	<u>Date</u>	<u>Sujet</u>
CRP 80 et Add.1 et Add.2	2 avril 1979 6 avril 1979 24 mai 1979	Calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 1980-1981 - principes et décisions dont tenir compte pour l'établissement du calendrier
CRP 81	4 avril 1979	Calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies - conférences spéciales de l'Organisation des Nations Unies proposées ou prévues pour l'exercice biennal 1980-1981
CRP 82	3 avril 1979	Compilation des résolutions et décisions de l'Assemblée générale qui intéressent les travaux du Comité des conférences
CRP 83 et Add.1	4 avril 1979 30 avril 1979	Application des résolutions de l'Assemblée générale relatives au plan des conférences - directives visant à réduire le gaspillage résultant de l'annulation de séances prévues
CRP 84 et Rev.1 et Rev.2 et Rev.2/Add.1	6 avril 1979 31 mai 1979 27 août 1979 16 août 1979	Calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 1980-1981
CRP/84/Add.2	11 septembre 1979	Calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 1980-1981 : neuvième session de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer
CRP 85	18 avril 1979	Données statistiques sur les activités de conférence

<u>Cote</u>	<u>Date</u>	<u>Sujet</u>
CRP 86	19 avril 1979	Modifications apportées au calendrier des conférences pour 1979 n'appelant pas de décision de la part du Comité des conférences
CRP 87 et Add.1	2 mai 1979 10 septembre 1979	Coopération entre le Comité des conférences et le Conseil économique et social
CRP 88	17 mai 1979	Modifications apportées au calendrier des conférences pour 1979 n'appelant pas de décision de la part du Comité des conférences
CRP 89	21 mai 1979	Système de quotas (document de travail établi par le Rapporteur)
CRP 90 et Amend.1 et Amend.2 et Amend.3	31 mai 1979 12 juin 1979 13 juin 1979 21 juin 1979	Projet de rapport du Comité des conférences sur ses travaux pendant la période du 28 décembre 1978 au 13 septembre 1979
CRP 91	11 septembre 1979	Modifications apportées au calendrier des conférences et réunions pour 1979 n'appelant pas de décision de la part du Comité des conférences

NOTES EXPLICATIVES

Les sigles ci-après sont utilisés dans l'annexe II :

Dans la colonne "Organe" :

AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
CAC	Comité administratif de coordination
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEAO	Commission économique pour l'Asie occidentale
CEE	Commission économique pour l'Europe
CEPAL	Commission économique pour l'Amérique latine
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CNUCLD	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CNUDCI	Commission des Nations Unies pour le droit commercial international
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FENU	Fonds d'équipement des Nations Unies
FIDA	Fonds international de développement agricole
FISE	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
FMI	Fonds monétaire international
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IDA	Association internationale de développement
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OIT	Organisation internationale du Travail
OMCI	Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONU DI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
SFI	Société financière internationale
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Dans la colonne "Organe" : (suite)

UNITAR Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
UNRWA Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de
Palestine dans le Proche-Orient
UPU Union postale universelle

Dans la colonne "Membres" :

G Gouvernements
E Experts
ST Secrétariat ou secrétariats

Dans la colonne "Services à assurer" :

I Interprétation
T Traduction
PV Comptes rendus in extenso
SR Comptes rendus analytiques
M Minutes
AArCEFR Anglais, arabe, chinois, espagnol, français, russe

ANNEXE II

A. PROJET DE CALENDRIER DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES POUR 1980

(au 13 septembre 1979)

Organe	Dates (1980)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
1 CNUDCI - Groupe de travail des effets de commerce inter- nationaux, neuvième session /résolution 2928 (XXVII) de l'Assemblée générale/	2-11 janvier	New York	8 G	I (AEFR)	Une ou deux sessions par an
2 Comité d'état-majior /Charte/	3 janvier (puis une fois tous les 15 jours)	New York	5 G	I (ACFR)	Un jeudi sur deux
3 Comité de la planification du développement, seizième session /résolutions 1035 (XXXVII) et 1625 (LI) du Conseil économique et social/	7-16 janvier	New York	24 E	I (AEFR)	Une session par an
4 Commission des sociétés transnationales - Groupe de travail intergouvernemental du code de conduite /résolution 1913 (LVII) du Conseil économique et social/	7-18 janvier	New York	48 G	I (AEFR)	Trois sessions par an

Organe	Dates (1980)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
5 Commission des droits de l'homme - Auditions et établissement du rapport du rapporteur spécial chargé d'étudier la situation des droits de l'homme au Chili [décision 1979/32 du Conseil économique et social]	7 janvier-1er février	Genève	1 E	I T (AEF)	-
6 Etats parties à la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale [résolution 2106 (XX) de l'Assemblée générale]	11 janvier	New York	100 G	I T (AEFR)	SR Une session tous les deux ans
7 Commission des droits de l'homme - Groupe spécial d'experts créé en vertu de la résolution 2 (XXIII) de la Commission [décisions 1979/33 et 1979/34 du Conseil économique et social]	14-25 janvier	Genève	6 E	I T (AEF)	-
8 Groupe de travail spécial sur les aspects sociaux des activités de développement des Nations Unies [résolution 1979/45 du Conseil économique et social]	14-25 janvier	New York	10 E	I T (AEFR)	-
9 CNUDCI - Groupe de travail sur le nouvel ordre économique international, première session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	14-25 janvier	New York	17 G	I T (AEFR)	- Une ou deux sessions par an

Organe	Dates (1980)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
10 Cinquième Réunion d'experts chargée d'examiner le Programme d'administration et de finances publiques de l'Organisation des Nations Unies /résolution 1978/75 du Conseil économique et social/	17-25 janvier	New York	24 E	I T (ACEFR)	-
11 Groupe spécial sur l'établissement des budgets militaires /résolution 33/67 de l'Assemblée générale/	21-25 janvier	New York	7 E	I T (AF)	-
12 Groupe d'experts chargé d'établir une étude complète sur les armes nucléaires /résolution 33/91 D de l'Assemblée générale/	21 janvier-1er février	New York	15 E	I T (AEF)	-
13 ONUDI - Troisième Conférence générale /résolution 31/164 de l'Assemblée générale/	21 janvier-8 février	New Delhi	151 G	I T (AARCEFR)	SR Une session tous les quatre ans
14 Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique - Sous-Comité scientifique et technique - Groupe de travail sur l'emploi de sources d'énergie nucléaire dans l'espace extra-atmosphérique /résolution 33/16 de l'Assemblée générale, par. 8/	28 janvier-1er février	New York	47 G	I T (AEFR)	-

	Organe	Dates (1980)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
15	Commission des droits de l'homme - Groupe des Trois créé conformément à la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid /résolution 3068 (XXVIII) de l'Assemblée générale/	28 janvier- 1er février	Genève	3 G	I (AEF) T	Une session par an
16	Commission des droits de l'homme - Groupe de travail chargé d'étudier les situations qui révèlent des violations flagrantes et systématiques des droits de l'homme /décision 231 (LXII) du Conseil économique et social/	28 janvier- 1er février	Genève	5 E	I (AEF) T	Une session par an
17	Commission des droits de l'homme - Groupe de travail sur le projet de Convention sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants /résolution 1979/35 du Conseil économique et social/	28 janvier- 1er février	Genève	43 G	I (AEFR) T	-
18	Comité préparatoire pour la nouvelle Stratégie inter-nationale du développement /résolution 33/193 de l'Assemblée générale/	28 janvier- 8 février	New York	151 G	I (ACEFR) T	-

	Organe	Dates (1980)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer <u>a/</u>	Fréquence
19	Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux /résolution 33/44 de l'Assemblée générale/	Dernière semaine de janvier à première semaine de juillet	New York	24 G	I T (ACEFR)	Deux sessions par an
20	CNUCED - Comité technique du Groupe consultatif commun du Centre CNUCED/GATT du commerce international, neuvième session /ITC/AG.18/	Janvier (1 semaine)	Genève	18 G	I T (AEFR)	Une session par an
21	Réunions des Secrétaires exécutifs des commissions régionales /résolution 1817 (IV) du Conseil économique et social/	Janvier (3 jours)	A déterminer	5 ST	I T (AF)	Deux sessions par an
22	Programme alimentaire mondial ONU/FAO - Conférence pour les annonces de contributions	Janvier/ février (1 jour)	New York	160 G	I T (AArCEFR)	SR
23	Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique - Sous-Comité scientifique et technique, dix-septième session /résolution 1721 (XVI) de l'Assemblée générale/	4-15 février	New York	47 G	I T (AEFR)	SR Une session par an
24	Commission des droits de l'homme, trente-sixième session /résolution 9 (II) du Conseil économique et social/	4 février-14 mars	Genève	43 G	I T (ACEFR)	- Une session par an

Organe	Dates (1980)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
25 Conseil économique et social, session d'organisation /Charte/	5-8 février	New York	54 G	I (ACEFR)	SR Deux sessions par an
26 Comité du désarmement /résolution S-10/2 de l'Assemblée générale/	5 février- avril (environ 12 semaines)	Genève	40 G	I (AEFR)	PV Deux sessions par an
27 PNUD - Réunion spéciale du Conseil d'administration portant sur les préparatifs en vue du troisième cycle de programmation, 1982-1986 /décision 79/23 du Conseil d'administration/	11-15 février	New York	48 G	I (ACEFR)	SR
28 Comité d'experts en matière de transport des marchandises dangereuses : Groupe de rapporteurs, vingt-cinquième session /résolution 1979/42 du Conseil économique et social/	11-22 février	Genève	25 E	I (AFR)	- Deux sessions par an
29 Commission des stupéfiants, sixième session extraordinaire /résolution 1979/6 du Conseil économique et social/	11-20 février	Vienne	30 G	I (AEFR)	-
30 Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'étudier les rapports entre le désarmement et le développement /résolution S-10/2 de l'Assemblée générale/	11-22 février	Genève	26 E	I (AEFR)	- Trois sessions par an

Organe	Dates (1980)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
31 Neuvième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique /résolution 2049 (LXII) du Conseil économique et social/	11-22 février	Wellington	45 G	I (AF) T	-
32 Groupe de travail spécial inter-gouvernemental d'experts des normes internationales pour la comptabilité et les rapports /résolution 1979/44 du Conseil économique et social/	11-22 février	New York	34 G	I (AEFR) T	-
33 PNUD - Conseil d'administration - Groupe d'étude intergouvernemental chargé d'étudier les différentes formules possibles pour assurer un financement plus régulier et mieux prévisible /décision 79/11 du Conseil d'administration/	19-20 février	New York	48 G	I (ACEFR) T	-
34 Commission de la fonction publique internationale, onzième session /résolution 3042 (XXVII) de l'Assemblée générale/	25 février-14 mars	New York	15 E	I (AEFR) T	-
35 Commission de la condition de la femme, vingt-huitième session /résolutions 11 (II) et 1147 (XLI) du Conseil économique et social/	25 février 5 mars	Vienne	34 G	I (AEFR) T	-

Organe	Dates (1980)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
36 CNUCED - Groupe consultatif commun du Centre CNUCED/GATT du commerce international, treizième session /résolution 2297 (XXII) de l'Assemblée générale/	Février/ mars (1 semaine)	Genève	d/	I (ACEFR)	T - Une session par an
37 Comité consultatif du Fonds de contributions volontaires pour la Décennie des Nations Unies pour la femme /résolution 31/133 de l'Assemblée générale/	3-7 mars	Vienne	5 G	-	- Deux sessions par an
38 Conférence des parties à la Convention sur l'interdiction des armes biologiques chargée de l'examen de la Convention /résolution 33/59 B de l'Assemblée générale/	3-21 mars	Genève	c/	I (AAEFR)	T SR
39 Comité des droits de l'homme - Groupe de travail des communications /résolution 2000 A (XXI) de l'Assemblée générale/	10-14 mars	Genève	5 E	I (AEFR)	T - Trois sessions par an
40 Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique - Sous-Comité juridique, dix-neuvième session /résolution 1721 (XVI) de l'Assemblée générale/	10 mars - 3 avril	Genève	47 G	I (AEFR)	T SR Une session par an

	Organe	Dates (1980)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer <u>a/</u>	Fréquence
41	Conférence des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises /résolution 33/93 de l'Assemblée générale/	10 mars- 11 avril (avec prolon- gation éventuelle jusqu'au 18 avril)	Vienne	160 G	I T (AARCEFR)	SR
42	Commission des sociétés transnationales - Groupe de travail intergouvernemental du code de conduite /résolution 1913 (LVII) du Conseil économique et social/	17-28 mars	New York	48 G	I T (AEFR)	- Trois sessions par an
43	Comité des droits de l'homme, neuvième session /résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale/	17 mars- 3 avril	Genève	18 E	I T (AEFR)	SR Trois sessions par an
44	Groupe spécial d'experts sur les projections à court et à moyen terme de l'économie mondiale (projet LINK) /résolution 2090 (LXIII) du Conseil économique et social et résolution 31/182 de l'Assemblée générale/	17 mars- 4 avril	New York	40-50 E	-	-
45	UNITAR - Conseil d'administration, réunion de mi-trimestre /résolution 1934 (XVIII) de l'Assemblée générale/	20-21 mars	New York	24 E	I T (AF)	SR Deux sessions par an

Organe	Dates (1980)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer <u>a/</u>	Fréquence
46 Comité spécial contre l' <u>apartheid</u> - Séance spéciale pour célébrer la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale /résolution 32/105 I de l'Assemblée générale/	21 mars	New York	18 G	I T (AEFR)	PV
47 Comité préparatoire de la Deuxième Conférence des parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires /résolution 33/57 de l'Assemblée générale/	24 mars- 3 avril	Genève	38 G	I T (AArEFR)	SR
48 Groupe d'experts gouvernementaux sur la question de la création d'une agence internationale de satellites de contrôle /résolution 33/71 J de l'Assemblée générale/	24 mars- 3 avril	Genève	12 E	I T (AEFR)	-
49 Groupe de travail spécial sur les aspects sociaux des activités de développement des Nations Unies /résolution 1979/45 du Conseil économique et social/	24 mars- 4 avril	New York	10 E	I T (AEFR)	-
50 Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, vingt et unième session /résolution 2106 A (XX) de l'Assemblée générale/	24 mars- 11 avril	Genève	18 E	I T (AEFR)	SR Deux sessions par an

	Organe	Dates (1980)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
51	Organe international de contrôle des stupéfiants. /Convention unique sur les stupéfiants de 1961, article 11/	Mars (2 semaines)	Vienne	13 E	I (AF)	T - Trois sessions par an
52	Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies - Comité permanent /résolution 248 (III) de l'Assemblée générale, article 22/	Mars (1 semaine)	A déterminer	9 E	I (AF)	T - Trois sessions par an
53	CESAP, trente-sixième session /résolutions 37 (IV), 69 (V), 44 C.I (XIII) et 723 B. (XXVIII) du Conseil économique et social/	Mars (10 jours)	Bangkok	35 G	I (ACFR)	T - Une session par an
54	Réunion préparatoire du Conseil mondial de l'alimentation /résolution 3348 (XXIX) de l'Assemblée générale/	Mars	Rome	36 G	T (AARCFR)	T - -
55	CEE, trente-cinquième session /résolution 36 (IV) du Conseil économique et social/	Mars/avril	Genève	32 E	I (AFR)	T - Une session par an
56	Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies /résolution 248 (III) de l'Assemblée générale, article 20/	Mars/avril (1 séance)	New York	9 E	-	- Trois sessions d'une séance chacune par an
57	CNUCED - Groupe de travail sur le budget-programme et le plan à moyen terme /décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement/	Mars/avril (1 semaine)	Genève	19 G	I (AARCFR)	T - Une session par an

Organe	Dates (1980)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
58 Groupe consultatif de l'information /résolution 2897 (XXVI) de l'Assemblée générale/	Mars/avril (3 jours)	New York	26 G	I (ACEFR)	Une session par an
59 CNUCED - Conseil du commerce et du développement, dix-neuvième session, deuxième partie /résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale/	Mars/avril (1 jour)	Genève	d/	I T (AARCEFR)	SR
60 Comité administratif de coordination, première session ordinaire /résolution 13 (III) du Conseil économique et social/	Mars/avril (3 jours)	A déterminer	24 ST	I (AF)	Trois sessions par an
61 CEA - Comité préparatoire plénier /résolution 671 (XXV) du Conseil économique et social/	3-8 avril	Addis-Abeba	49 G	I (AARFF)	Une session par an
62 Comité préparatoire pour la nouvelle Stratégie internationale du développement /résolution 33/193 de l'Assemblée générale/	7-18 avril	New York	151 G	I (ACEFR)	-
63 Conseil économique et social, première session ordinaire /Charte/	8 avril-2 mai	New York	54 G	I (ACEFR)	SR

	Organe	Dates (1980)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
64	CEA - Sixième réunion de la Conférence des ministres (quinzième session de la Commission) /résolution 671 (XXV) du Conseil économique et social/	9-12 avril	Addis-Abeba	49 G	I T (AARF)	Une session par an
65	Groupe de travail de session du Conseil économique et social chargé d'étudier l'application du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels /résolution 1988 (LX) et décision 1978/10 du Conseil économique et social/	14-25 avril	New York	15 G	I T (AEFR)	Une session par an
66	Groupe d'experts gouvernementaux sur le désarmement régional /résolution 33/91 E de l'Assemblée générale/	14-25 avril	Genève	10 E	I T (AEFR)	
67	PNUE - Conseil d'administration huitième session, /résolution 2997 (XXVII) de l'Assemblée générale/	16-29 avril	Nairobi	58 G	I T (ACEFR)	Une session par an
68	Groupe d'experts chargé d'établir une étude complète sur les armes nucléaires /résolution 33/91 D de l'Assemblée générale/	21 avril- 2 mai	New York	15 E	I T (AEF)	
69	Conseil consultatif pour les études sur le désarmement /résolution S-10/2 de l'Assemblée générale, par. 124/	28 avril- 7 mai	New York	28 E	I T (AEFR)	Deux sessions ou davantage par an

	Organe	Dates (1980)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
70	Groupe d'experts chargé d'étudier les rapports entre le désarmement et la sécurité internationale /résolution 33/91 I) de l'Assemblée générale/	28 avril- 9 mai	Genève	10 E (AEFR)	I T (AEFR)	-
71	CEAO, septième session /résolution 1818 (LV) du Conseil économique et social/	Avril	Bagdad	14 G	I T (AARF)	- Une session par an
72	Tribunal administratif des Nations Unies /résolution 957 (X) de l'Assemblée générale/	Avril/ début mai	Genève	7 E	I T (AF)	T PV ^e / Deux sessions par an
73	Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire, neuvième session /résolution 3404 (XXX) de l'Assemblée générale/	Avril/mai (2 semaines)	Rome	30 G	I T (AEF)	SR Deux sessions par an
74	ONUDI - Comité permanent du Conseil du développement industriel, treizième session /résolution 2152 (XXI) de l'Assemblée générale/	5-8 mai	Vienne	45 G	I T (ACEFR)	- Deux sessions par an
75	Commission des établissements humains, troisième session /résolution 1978/1 du Conseil économique et social/	5-14 mai	Mexico	58 G	I T (AEFR)	- Une session par an
76	Comité du programme et de la coordination, vingtième session /résolutions 2008 (LX) et 2019 (LXI) du Conseil économique et social/	5 mai- 13 juin	New York	21 G	I T (AEFR)	T Une session par an

	Organe	Dates (1980)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
77	Commission du droit international /résolution 174 (III) de l'Assemblée générale/	5 mai- 25 juillet	Genève	25 E	I (AEFR)	SR Une session par an
78	Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires /résolution 14 (I) de l'Assemblée générale/	6-23 mai	Genève/Vienne	16 E	I (ACEFR)	T - Deux sessions par an
79	ONUDI - Conseil du développement industriel, quatorzième session /résolution 2152 (XX) de l'Assemblée générale/	9-19 mai	Vienne	45 G	I (ACEFR)	SR Une session par an
80	Commission des sociétés transnationales, sixième session /résolution 1913 (LVII) du Conseil économique et social/	12-21 mai	New York	48 G	I (AEFR)	T - Une session par an
81	Commission du désarmement /résolution S-10/2 de l'Assemblée générale/	12 mai- 6 juin	New York	151 G	I (AARCEFR)	T PV Deux sessions par an
82	Comité des contributions /règlement intérieur de l'Assemblée générale/	13-30 mai	New York	18 E	I (ACEFR)	- - Une session par an
83	FISE - Conseil d'administration, Comité de l'administration et des finances, Comité du programme /résolution 57 (I) de l'Assemblée générale/	19-30 mai	New York	30 G	I (AEFR)	T SR ^{b/} Une session par an

	Organe	Dates (1980)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/			Fréquence
					I	T	PV ^{b/}	
84	Conseil de tutelle et comités de rédaction, quarante-septième session /Charte/	19 mai- 13 juin	New York	5 G	I (ACFR)	T	PV ^{b/}	Une session par an
85	Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires /résolution 14 (I) de l'Assemblée générale/	27 mai- 27 juin	New York	16 E	I (ACEFR)	T	-	Deux sessions par an
86	Organe international de contrôle des stupéfiants /Convention unique sur les stupéfiants de 1961, article 11/	Mai/juin (2 semaines et demie)	Vienne	13 E	I (AF)	T	-	Trois sessions par an
87	Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies - Comité d'actuaire /résolution 1561 (XV) de l'Assemblée générale, article XXIX/	Mai/juin (1 semaine)	New York	6 E	I (AFR)	T	-	Une session par an
88	PNUD - Comité budgétaire et financier /décision du Conseil d'administration à sa douzième session/	29 mai- 27 juin	Genève	48 G	I (ACEFR)	T	-	Une session par an
89	Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'étudier les rapports entre le désarmement et le développement /résolution S-10/2 de l'Assemblée générale/	2-20 juin	New York	26 E	I (AEFR)	T	-	Trois sessions par an

Organe	Dates (1980)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/			Fréquence
90	PNUD - Conseil d'administration, vingt-septième session /résolution 2029 (XX) de l'Assemblée générale/	Genève	48 G	I (ACEFR)	T SR	Une session par an	
91	CNUDCI, treizième session /résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale/	New York	36 G	I (AEFR)	T SR	Une session par an	
92	Comité spécial contre l'apartheid - Séance spéciale pour célébrer la Journée internationale de solidarité avec le peuple en lutte d'Afrique du Sud /résolution 32/105 I) de l'Assemblée générale/	New York	18 G	I (AEFR)	T PV		
93	Comité préparatoire pour la nouvelle Stratégie internationale du développement /résolution 33/193 de l'Assemblée générale/	New York	151 G	I (ACEFR)	T -		
94	Groupe spécial sur l'établissement des budgets militaires /résolution 33/67 de l'Assemblée générale/	New York	7 E	I (AF)	T -		
95	Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique /résolution 1472 A (XIV) de l'Assemblée générale/	New York	47 G	I (AEFR)	T PV	Une session par an	

Organe	Dates (1980)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
96 Réunions communes du Comité du programme et de la coordination et du Comité administratif de coordination /résolutions 1090 G (XXXIX), 1171 (XLI), 1472 (XLVIII) et 2008 (LX) du Conseil économique et social/	30 juin- 1er juillet	Genève	21 G 24 ST (AEFR)	I T SR	Une session par an
97 Comité des commissaires aux comptes de l'Organisation des Nations Unies /résolution 74 (I) de l'Assemblée générale/	Juin (2 semaines)	New York	3 E	-	Deux sessions par an
98 Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies /résolution 248 (III) de l'Assemblée générale, article 20/	Juin (1 séance)	New York	9 E	-	Trois sessions d'une séance chacune par an
99 Conseil de l'Université Nations Unies, quinzième session /résolution 3081 (XXVIII) de l'Assemblée générale	Juin (1 semaine)	Tokyo	24 E	I (AEF)	Deux sessions par an
100 Conseil mondial de l'alimentation, sixième session ministérielle /résolution 3348 (XXIX) de l'Assemblée générale	Juin à déterminer	à déterminer	36 G	I T (AAEFR)	Une session par an
101 Réunions des Secrétaires exécutifs des commissions régionales /résolution 1817 (IV) du Conseil économique et social/	Juin/juillet (4 jours)	Genève	5 ST	I (AF)	Deux sessions par an

Organe	Dates (1980)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
102 UNITAR - Réunion annuelle des directeurs d'instituts relevant d'organismes des Nations Unies /résolution 1934 (XVIII) de l'Assemblée générale/	Juin/ juillet (3 jours)	Genève	9 ST	- - -	Une session par an
103 Comité administratif de coordination, seconde session ordinaire /résolution 13 (III) du Conseil économique et social/	Juin/ juillet (3 jours)	Genève	24 ST	I (AF) T SR	Trois sessions par an
104 Comité du désarmement /résolution S-10/2 de l'Assemblée générale/	Juin/août (environ 12 semaines)	Genève	40 G	I (AEFR) T PV	Deux sessions par an
105 Conseil économique et social, seconde session ordinaire /Charte/	2-25 juillet	Genève	54 G	I (ACEFR) T SR	Deux sessions par an
106 Comité des droits de l'homme - Groupe de travail des communications /résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale/	7-11 juillet	Genève	5 E	I (AEFR) T -	Trois sessions par an
107 Commission océanique inter-gouvernementale - Groupe de travail /résolution 1893 (LVII) du Conseil économique et social/	7-11 juillet	New York	75 G	I (AEFR) T -	-

Organe	Dates (1980)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
108 Conférence mondiale sur la Décennie des Nations Unies pour la femme : égalité, développement et paix /résolution 3520 (XXX) de l'Assemblée générale/	14-30 juillet	Copenhague	160 G	I T (AARCEFR)	-
109 Comité des droits de l'homme, dixième session /résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale/	14 juillet-1er août	Genève	18 E	I T (AEFR)	SR Trois sessions par an
110 Commission de la fonction publique internationale, douzième session /résolution 3042 (XXVII) de l'Assemblée générale/	Juillet (3 semaines)	Genève (siège de l'OMS)	15 E	I T (AEFR)	- Deux sessions par an
111 Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies /résolution 248 (III) de l'Assemblée générale, article 22/	Juillet/août (2 semaines)	A déterminer	21 E	I T (AF)	- Une session par an
112 Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies - Comité permanent /résolution 248 (III) de l'Assemblée générale, article 22/	Juillet/août	A déterminer	9 E	I T (AF)	- Trois sessions par an

Organe	Dates (1980)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
113 Commission des droits de l'homme - Groupe spécial d'experts créé en vertu de la résolution 2 (XXIII) de la Commission /décisions 1979/33 et 1979/34 du Conseil économique et social/	Juillet/août (3 jours)	Genève	6 E I (AEF)	T	-
114 Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux /résolution 33/44 de l'Assemblée générale/	1ère semaine d'août à 1ère semaine de septembre	New York	24 G I (ACEFR)	T	PV ^{b/} deux sessions par an
115 Comité d'experts en matière de transport des marchandises dangereuses - Groupe d'experts en matières et objets explosibles, vingtième session /résolution 1979/42 du Conseil économique et social/	4-8 août	Genève	4 E I (AFR)	T	- Une session par an
116 Commission des droits de l'homme - Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités - Groupe de travail des communications /résolution 1503 (XLVIII) du Conseil économique et social/	4-15 août	Genève	5 E I (AEFR)	T	- Une session par an

Organe	Dates (1980)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
117 Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, vingt-deuxième session /résolution 2106 A (XX) de l'Assemblée générale/	4-22 août	New York	18 E I (AEFR)	T SR	Deux sessions par an
118 Comité d'experts en matière de transport des marchandises dangereuses : Groupe de rapporteurs, vingt-sixième session /résolution 1979/42 du Conseil économique et social/	11-15 août	Genève	25 E I (AFR)	T -	Deux sessions par an
119 Conférence des parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires /résolution 33/57 de l'Assemblée générale/	11 août- 5 septembre	Genève	c/ I (AArEPR)	T SR	
120 Commission des droits de l'homme - Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités - Groupe des Cinq sur l'esclavage /résolution 16 (LVI) du Conseil économique et social/	13-15 août	Genève	5 E I (A'PR)	T -	Une session par an
121 Groupe d'experts chargé d'étudier les rapports entre le désarmement et la sécurité internationale /résolution 33/91 I de l'Assemblée générale/	18-29 août	New York	10 E I (AEFR)	T -	

Organe	Dates (1980)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
122 Commission des droits de l'homme l'homme - Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, trente-troisième session /résolution 9 (II) du Conseil économique et social/	18 août- 12 septembre	Genève	26 E	I T (AEFR)	Une session par an
123 Groupe spécial sur l'établis- sement des budgets militaires /résolution 33/67 de l'Assemblée générale/	25-29 août	New York	7 E	I T (AF)	-
124 Groupes d'experts gouver- nementaux sur le désarmement régional /résolution 33/91 E de l'Assemblée générale/	25 août- 5 septembre	New York	10 E	I T (AEFR)	-
125 Sixième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants /résolutions 415 (V) et 32/60 de l'Assemblée générale/	25 août- 5 septembre	A déterminer	160 G	I T (AARCEFR)	Tous les cinq ans
126 CNUCED - Conseil du commerce et du développement, vingtième session, première partie /résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale/	26 août- 12 septembre	Genève	d/	I T (AARCEFR)	Normalement, une session par an

	Organe	Dates (1980)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
127	Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants /résolution 913 (X) de l'Assemblée générale/	1er-12 septembre	Vienne	20 G	I T (AEFR)	Une session par an
128	Comité consultatif du Fonds de contributions volontaires pour la Décennie des Nations Unies pour la femme /résolution 31/133 de l'Assemblée générale/	2-5 septembre	Vienne	5 G	- -	Une session par an
129	Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires /résolution 14 (I) de l'Assemblée générale/	2 septembre- décembre	New York	16 E	I T (ACEFR)	Deux sessions par an
130	Institut international de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme, Conseil d'administration /résolution 33/187 de l'Assemblée générale/	8-12 septembre	A déterminer	11 E	I T (AEF)	Une session par an
131	Groupe d'experts gouvernementaux sur la question de la création d'une agence internationale des satellites de contrôle /résolution 33/71 J de l'Assemblée générale/	8-19 septembre	Genève	12 E	I T (AEFR)	

	Organe	Dates (1980)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
132	UNITAR - Conseil d'administration /résolution 1934 (XVIII) septembre de l'Assemblée générale/	9-12	New York	24 E (AF)	I T (AF)	SR Deux sessions par an
133	Etats parties au Pacte international relatif aux droits civils et politiques /résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale/	12 septembre	New York	Environ 1 60 G (AEFR)	T	SR Une session tous les deux ans
134	Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'étudier les rapports entre le désarmement et le développement /résolution S-10/2 de l'Assemblée générale/	15-26 septembre	New York	26 E (I) (AEFR)	T	- Trois sessions par an
135	Assemblée générale, trente-cinquième session /Charte/	16 septembre- décembre	New York	151 G (AArCEFR)	I T	PV/SR f/ -
136	Conseil consultatif pour les études sur le désarmement /résolution S-10/2 de l'Assemblée générale, par. 124/	29 septembre- 10 octobre	New York	28 E (AEFR)	I T	- Deux sessions ou davantage par an
137	Comité pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance, sixième session /résolutions 415 (V) de l'Assemblée générale et 1584 (L) du Conseil économique et social/	Septembre (2 semaines)	Vienne	27 E (AEFR)	I T	- Une session tous les deux ans

Organe	Dates (1980)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
138 Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies /résolution 248 (III) de l'Assemblée générale, article 20/	Septembre/ octobre (1 séance)	New York	9 E	- - -	Trois sessions d'une séance chacune par an
139 Tribunal administratif des Nations Unies /résolution 957 (X) de l'Assemblée générale/	Septembre/ octobre	New York	7 E	I T (AF) PVE/	Deux sessions par an
140 Organe international de contrôle des stupéfiants /Convention unique sur les stupéfiants de 1964, article 11/	9 octobre 3 novembre	Vienne	13 E	I T (AF) -	Trois sessions par an
141 Comité spécial contre l'apartheid - Séance spéciale pour célébrer la Journée internationale de solidarité avec les prisonniers politiques sud-africains /résolution 32/105 I de l'Assemblée générale/	11 octobre	New York	18 G	I T (AEFR) PV	

Organe	Dates (1980)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
142 Comité des droits de l'homme - Groupe de travail des communi- cations /résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale/	13-17 octobre	Genève	5 E	I (AEFR)	Trois sessions par an
143 Comité des droits de l'homme, onzième session /résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale/	20-31 octobre (pourra être prolongée d'une semaine)	Genève	18 E	I (AEFR)	Trois sessions par an
144 Comité des commissaires aux comptes de l'ONU /résolution 74 (I) de l'Assemblée générale/	Octobre (1 semaine)	A déterminer	3 E	-	Deux sessions par an
145 Groupe de vérificateurs extérieurs des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique /résolution 1438 (XIV) de l'Assemblée générale/	Octobre (1 semaine)	A déterminer	7 E	-	Une session par an
146 Comité administratif de coordi- nation, troisième session ordinaire /résolution 13 (III) du Conseil économique et social/	Octobre (3 jours)	New York	24 ST	I (AF)	Trois sessions par an
147 HCR - Comité exécutif /résolution 1166 (XII) de l'Assemblée générale/	Octobre (10 jours)	Genève	40 G	I (AF)	Une session par an

Organe	Dates (1980)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
148 Comité consultatif pour le Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international <u>/résolution 2838 (XXVI) de l'Assemblée générale/</u>	Octobre (2 jours)	New York	13 G	I T (AEFR)	Une session par an
149 Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire, dixième session <u>/résolution 3404 (XXX) de l'Assemblée générale/</u>	Octobre/ novembre (2 semaines)	Rome	30 G	I T SR (AEF)	Deux sessions par an
150 Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies - Comité permanent <u>/résolution 248 (III) de l'Assemblée générale, article 22/</u>	Octobre/ novembre (1 semaine)	New York	9 E	I T (AF)	Trois sessions par an
151 Conseil économique et social, reprise de la seconde session ordinaire <u>/Charte/</u>	Octobre/ novembre	New York	54 G	I T (ACEFR)	SR
152 Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien - Séance spéciale pour célébrer la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien <u>/résolutions 32/40 B et 33/28 de l'Assemblée générale/</u>	29 novembre	New York	23 G	I T (AEFR)	SR

Organe	Dates (1980)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
153 Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement /résolution 32/197 de l'Assemblée générale/	Novembre (2 jours)	New York	160 G	I T SR (AARCEFR)	Une réunion par an
154 Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient /résolution 1729 (XVI) de l'Assemblée générale/	Novembre (1 réunion)	New York	160 G	I T SR (ACEFR)	Une réunion par an
155 Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires au Programme du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés /résolution 1729 (XVI) de l'Assemblée générale/	Novembre (1 réunion)	New York	160 G	I T SR (ACEFR)	Une réunion par an
156 ONUDI - Comité permanent du Conseil du développement industriel, quatorzième session /résolution 2152 (XXI) de l'Assemblée générale/	Novembre/ décembre (1 semaine)	Vienne	45 G	I T (ACEFR)	Deux sessions par an

	Organe	Dates (1980)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
157	Comité d'experts en matière de transport des marchandises dangereuses, onzième session /résolutions 1488 (XLVIII) et 1979/42 du Conseil économique et social/	1er-10 décembre	Genève	10 E	I T (AFR)	Une session tous les deux ans
158	Conseil de l'Université des Nations Unies, seizième session /résolution 3981 (XXVIII) de l'Assemblée générale/	Décembre (1 semaine)	Tokyo	24 E	I (AEF)	Deux sessions par an
159	Commission du désarmement /résolution S-10/2 de l'Assemblée générale/	Décembre (2 jours)	New York	151 G	I T (AARCEFR)	Deux sessions par an
160	Conseil de sécurité /Charte/	Selon les besoins	New York	15 G	I T (ACEFR)	Selon les besoins
161	Conseil de sécurité - Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 421 (1977) concernant la question de l'Afrique du Sud	Selon les besoins	New York	15 G	I T (ACEFR)	Selon les besoins
162	Conseil de sécurité - Comité créé en application de la résolution 253 (1968) du Conseil de sécurité concernant la question de la Rhodésie du Sud et son Groupe de travail des Cinq	Selon les besoins	New York	15 G	I T (ACEFR)	Selon les besoins

	Organe	Dates (1980)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
163	Conseil de sécurité - Comité d'experts / <u>décision prise par le Conseil de sécurité à sa première séance, en 1946</u> /	Selon les besoins	New York	15 G I (ACEFR)	T SR	Selon les besoins
164	Conseil de sécurité - Comité d'experts créé par le Conseil de sécurité à sa 1506ème séance	Selon les besoins	New York	15 G I (ACEFR)	T SR	Selon les besoins
165	Conseil de sécurité - Sous-Comité <u>ad hoc</u> pour la Namibie / <u>résolutions 276 (1970) et 283 (1970) du Conseil de sécurité</u> /	Selon les besoins	New York	15 G I (ACEFR)	T SR	Selon les besoins
166	Conseil de sécurité - Comité d' <u>admission de nouveaux membres /décision prise par le Conseil de sécurité à sa 42ème séance, en 1946</u> /	Selon les besoins	New York	15 G I (ACEFR)	T SR	Selon les besoins
167	Conseil de sécurité - Comité du Conseil de sécurité pour les réunions hors Siège du Conseil / <u>décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1625ème séance</u> /	Selon les besoins	New York	15 G I (ACEFR)	T SR	Selon les besoins
168	Comité des conférences / <u>résolution 32/72 de l'Assemblée générale</u> /	Selon les besoins	New York	22 G I (AEFR)	T -	Selon les besoins
169	Comité spécial des opérations de maintien de la paix / <u>résolution 2006 (XIX) de l'Assemblée générale</u> /	Selon les besoins	New York	33 G I (AEFR)	T SR	Selon les besoins

Organe	Dates (1980)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
170 Comité spécial des opérations de maintien de la paix - Groupe de travail /résolutions 2006 (XIX) et 33/114 de l'Assemblée générale/	Selon les besoins	New York	13 G	I T (AEFR)	Selon les besoins
171 Conseil des Nations Unies pour la Namibie /résolutions 2248 (S-V), 3295 (XXIX) et 33/182 de l'Assemblée générale/	Selon les besoins	New York	31 G	I T (ACEFR)	Selon les besoins
172 Comité spécial contre l'apartheid /résolution 1761 (XVII) de l'Assemblée générale/	Selon les besoins	New York	18 G	I T (AEFR)	Selon les besoins
173 Comité des relations avec le pays hôte /résolution 3107 (XXVIII) de l'Assemblée générale/	Selon les besoins	New York	15 G	I T (ACEFR)	Selon les besoins
174 Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien /résolutions 3376 (XXX) et 33/28 de l'Assemblée générale/	Selon les besoins (40 séances)	New York	23 G	I T (AEFR)	Selon les besoins
175 Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine /résolution 194 (III) de l'Assemblée générale/	Selon les besoins	New York	3 G	I T (AF)	Selon les besoins

Organe	Dates (1980)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
176 Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient /résolutions 2652 (XXV) et 33/112 D de l'Assemblée générale/	Selon les besoins	New York	9 G I (AF)	T	Selon les besoins
177 PNUD - Réunion de haut niveau sur la coopération technique entre pays en développement, première réunion /résolution 33/134 de l'Assemblée générale/	A déterminer (1 semaine)	Genève	151 G I (AARCEFR)	T	
178 Assemblée générale, session extraordinaire consacrée au Nouvel ordre économique international /résolutions 3201 (S-VI), 3202 (S-VI), 32/174 et 33/198 de l'Assemblée générale/	A déterminer	New York	151 G I (AARCEFR)	T PV/SR ^{f/}	
179 Commission d'observation pour la paix /résolution 377 (V) de l'Assemblée générale/	A déterminer	New York	13 G I (AEFR)	T SR	
180 PNUD - Réunion consultative interorganisations /résolution 32/197 de l'Assemblée générale/	A déterminer	New York	26 ST	-	

Organe	Dates (1980)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
181 Conseil des gouverneurs du Fonds spécial des Nations Unies pour les pays en développement sans littoral /résolution 31/177 de l'Assemblée générale/	A déterminer	A déterminer			
182 CNUCED - Groupe permanent des produits synthétiques et de remplacement, septième session /TDB 21/Rev.1, par. 97/	A déterminer (1 semaine)	Genève	24 G	I T - (AEFR)	Une session tous les deux ans
183 CNUCED - Sessions de toutes les grandes commissions (y compris le Comité spccial des préférences)	Tout au long de l'année (2 semaines chaque fois, 14 semaines au total)	Genève	d/	I T - (AArCEFR)	Normalement deux fois entre les sessions de la Conférence
184 CNUCED - Groupe inter-gouvernemental des pays en développement les moins avancés, troisième session /décision 171 (XVIII) du Conseil du commerce et du développement/	A déterminer (2 semaines)	Genève	d/	I T - (ACEFR)	Selon les besoins

	Organe	Dates (1980)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
185	CNUCED - Conférences et autres réunions sur des produits de base /décision 7 (I) du Conseil du commerce et du développement/	Selon les besoins (20 semaines au maximum)	Genève	d/ I T (AArCEFR)	-	Selon les besoins
186	CNUCED - Groupe de travail, groupes d'étude et groupes d'experts /convocés dans chaque cas en vertu d'une autorisation spéciale/	Selon les besoins (16 semaines au maximum)	Genève	G ou E I T (AEFR)	-	Selon les besoins
187	CNUCED - Conseil du commerce et du développement (session extraordinaire au niveau ministériel précédée d'une réunion de hauts fonctionnaires /résolution 90 (IV) de la CNUCED/	Si nécessaire (1 à 2 semaines)	Genève	d/ I T (AArCEFR)	SR	Tous les deux ans entre les sessions de la Conférence
188	CNUCED - Groupe de travail de la réglementation inter-nationale des transports maritimes, septième session /décision 46 (VII) du Conseil du commerce et du développement/	A déterminer (2 semaines)	Genève	43 G I T (ACEFR)	-	Une session tous les deux ans
189	CNUCED - Comité du tungstène, /décision 317 du Conseil du commerce et du développement, par. 118/	A déterminer (1 semaine)	Genève	29 G I T (ACEFR)	-	Une session par an si nécessaire
190	Comité consultatif du Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe /résolution 2431 (XXIII) de l'Assemblée générale/	A déterminer	New York	13 G I T (AEF)	-	Selon les besoins

Organe	Dates (1980)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
191 Comité de la planification du développement - Groupe de travail I /résolutions 1035 (XXXVII) et 1625 (LI) du Conseil économique et social/	A déterminer	New York	24 E	I T (AEFR)	- Une session par an
192 Comité de la planification du développement - Groupe de travail II /résolutions 1035 (XXXVII) et 1625 (LI) du Conseil économique et social/	A déterminer	Genève	24 E	I T (AEFR)	- Une session par an
193 Comité de la planification du développement - Groupe de travail III /résolutions 1035 (XXXVII) et 1625 (LI) du Conseil économique et social/	A déterminer	New York	24 E	I T (AEFR)	- Une session par an
194 Comité consultatif scientifique des Nations Unies /résolution 1344 (XIII) de l'Assemblée générale/	A déterminer	A déterminer	7 G	I T (AFR)	SR A déterminer
195 Comité des placements /résolution 83 (I) de l'Assemblée générale, annexe 1, sect. 25/	A déterminer	New York	6 E	-	- Quatre réunions par an

Organe	Dates (1980)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
196 CNUDCI - Groupe de travail des pratiques en matière de contrats internationaux, onzième session /résolution 2928 (XXVII) de l'Assemblée générale/	A déterminer	A déterminer	15 G	I T (AEFR)	Une ou deux sessions par an
197 Commission des stupéfiants - Septième réunion des chefs des services de répression des stupéfiants dans la région d'Extrême-Orient /résolution 1845 (LVI) du Conseil économique et social/	A déterminer	Une capitale de la région	5 G	- -	-
198 Commission des stupéfiants - Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient /résolution 1776 (LIV) du Conseil économique et social/	A déterminer	Une capitale de la région	5 G	- -	-
199 Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du Sud - Conseil d'administration /résolution 2923 B (XXVII) de l'Assemblée générale/	A déterminer	New York	5 G	I T (AEF)	Selon les besoins

Organe	Dates (1980)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
200 Comité chargé des dispositions touchant une conférence aux fins d'une révision de la Charte /résolution 2285 (XXII) de l'Assemblée générale/	A déterminer	New York	151 G	I T (ACEFR)	A déterminer
201 Comité des demandes de réformation de jugements du Tribunal administratif /résolution 351 (IV) de l'Assemblée générale/	Si nécessaire	New York	25 G	I T (ACEFR)	Selon les besoins
202 Comité plénier créé en application de la résolution 32/174 de l'Assemblée générale /résolution 32/174 de l'Assemblée générale/	A déterminer	New York	151 G	I T (ACEFR)	SR
203 Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables - Groupes techniques sur la transformation de la biomasse, le bois de chauffage, l'énergie hydraulique, l'énergie marémotrice et le gradient thermique de la mer, l'énergie solaire, l'énergie géothermique, les schistes bitumeux et les sables asphaltiques, et l'énergie éolienne /résolution 33/148 de l'Assemblée générale/	A déterminer	New York	10-12 E	I I T (ACEFR)	-

Organe	Dates (1980)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
204 Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables - Groupe de travail composé des présidents des groupes d'experts /résolution 33/148 de l'Assemblée générale/	A déterminer	New York	8 E	I T (ACEFR)	-
205 Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le Chili - Conseil d'administration /résolution 33/174 de l'Assemblée générale/	A déterminer	Genève	5 E	I T (AEF)	-
206 Commission des sociétés transnationales - Groupe de travail intergouvernemental du code de conduite /résolution 1913 (LVII) du Conseil économique et social/	A déterminer	A déterminer	48 G	I T (AEFR)	-
207 Conférence des plénipotentiaires en vue de la conclusion d'un accord international sur les paiements illicites /résolution 1978/71 du Conseil économique et social/	A déterminer	A déterminer	151 G	I T (ACEFR)	-

a/ Les langues dans lesquelles des services d'interprétation seront assurés sont indiquées sous la lettre I (interprétation). Les langues dans lesquelles les documents seront traduits (T) et les comptes rendus (PV, SR) établis varieront selon le règlement intérieur applicable à l'organe intéressé et, dans le cas de certains groupes de travail et organes analogues, selon les besoins réels, lorsque ceux-ci sont inférieurs à ce que prévoit le règlement intérieur.

b/ Pour les séances plénières seulement.

c/ Ouvert à la participation de toutes les parties intéressées.

d/ Ouvert à la participation de tous les Etats intéressés membres de la CNUCED /résolution 80 (III) de la Conférence, par. 2/.

e/ Dans le cas de procédure orale.

f/ L'usage est de n'établir de comptes rendus in extenso que pour les séances plénières et les séances de la Première Commission.

Calendrier révisé des conférences et réunions des principaux organes des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique en 1980

	Organe	Dates (1980)	Lieu de réunion
1	OMS - Conseil exécutif, soixante-cinquième session	Janvier	Genève
2	OMPI - Conférence de plénipotentiaires en vue de la révision de la Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle	4 février-4 mars	Genève
3	OIT - Conseil d'administration, deux cent douzième session	Février-mars	Genève
4	AEIA - Conseil des gouverneurs	3-7 mars	Vienne
5	OACI - Conseil, quatre-vingt-dix-neuvième session	3 mars-3 avril	Montréal
6	OMPI - Comité permanent concernant la coopération pour le développement en rapport avec la propriété industrielle	17-21 mars	Genève
7	OMPI - Comité permanent chargé de la coopération pour le développement en rapport avec le droit d'auteur	20-24 mars	Genève
8	UNESCO - Conseil exécutif, cent neuvième session	30 avril-6 juin	Paris
9	UIT - Conseil d'administration, trente-cinquième session	Mai (3 semaines)	Genève
10	OMCI - Conseil	Mai (1 semaine)	Londres
11	OMS - Assemblée mondiale de la santé, trente-troisième session	Mai	Genève
12	OMS - Conseil exécutif, soixante-sixième session	Mai	Genève
13	OIT - Conseil d'administration, deux cent treizième session	Mai-juin	Genève

	Organe	Dates (1980)	Lieu de réunion
14	UPU - Conseil exécutif	Mai	Berne
15	OMM - Comité exécutif, trente-deuxième session	Mai-juin	Genève
16	OACI - Conseil, centième session	2-27 juin	Montréal
17	AIEA - Conseil des gouverneurs	16-20 juin	Vienne
18	OIT - Conférence générale	Juin	Genève
19	FAO - Onzième Conférence régionale pour l'Afrique	Juillet-septembre	A déterminer
20	FAO - Quinzième Conférence régionale pour l'Asie et l'Extrême-Orient	Juillet-septembre	A déterminer
21	FAO - Douzième Conférence régionale pour l'Europe	Juillet-septembre	A déterminer
22	FAO - Quinzième Conférence régionale pour le Proche-Orient	Juillet-septembre	A déterminer
23	FAO - Seizième Conférence régionale pour l'Amérique latine	Juillet-septembre	A déterminer
24	UNESCO - Conseil exécutif, cent dixième session	10-19 septembre	Paris
25	AIEA - Conférence générale	22-26 septembre	Vienne
26	OMPI - Organes directeurs	22-30 septembre	Genève
27	UNESCO - Conférence générale, vingt et unième session	24 septembre-28 octobre	Belgrade
28	FMI/Banque mondiale - Réunions annuelles des Conseils des gouverneurs	Fin septembre	Washington
29	OMS - Comité régional de l'Europe, trentième session	Septembre	Maroc
30	OMS - Comité régional de la Méditerranée orientale	Septembre	Iraq

	Organe	Dates (1980)	Lieu de réunion
31	OMS - Comité régional du Pacifique occidental, trente et unième session	Septembre	Manille
32	OACI - Assemblée	Septembre	Montréal
33	OMS - Comité régional de l'Afrique, trentième session	Septembre/octobre	A déterminer
34	OMS - Comité régional de l'Asie du Sud-Est, trente-troisième session	Septembre/octobre	A déterminer
35	OMS - Comité régional des Amériques, trente-deuxième session	Septembre/octobre	A déterminer
36	OMCI - Conseil	Octobre (1 semaine)	Londres
37	OIT - Conseil d'administration, deux cent quarantième session	6-17 novembre	Genève
38	OACI - Conseil, cent unième session	17 novembre- 19 décembre	Montréal
39	FAO - Conseil, soixante-dix-huitième session	Novembre (2 semaines)	Rome
40	UIT - Assemblée plénière	Novembre	Genève

B. PROJET DE CALENDRIER DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR 1981

(Au 13 septembre 1979)

Organe	Dates (1981)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
1 Commission des sociétés transnationales - Groupe de travail intergouvernemental du code de conduite /résolution 1913 (LVII) du Conseil économique et social/	5-16 janvier	New York	48 G	I (AEFR)	T - Trois sessions par an
2 Commission des droits de l'homme - Groupe spécial d'experts créé en vertu de la résolution 2 (XXIII) de la Commission /décisions 1979/33 et 1979/34 du Conseil économique et social/	12-23 janvier	Genève	6 E	I (AEF)	T -
3 Comité d'état-major /Charte/	Le 15 janvier, puis une fois tous les 15 jours	New York	5 G	I (ACFR)	T PV Un jeudi sur deux . . .
4 Commission des droits de l'homme - Groupe des Trois créé conformément à la Convention internationale sur l'élimi- nation et la répression du crime d'apartheid /résolution 3068 (XXVIII) de l'Assemblée générale/	26-30 janvier	Genève	3 G	I (AEF)	T - Une session par an

Organe	Dates (1981)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
5 Commission des droits de l'homme - Comité spécial des rapports périodiques /résolution 1074 C (XXXIX) du Conseil économique et social/	26-30 janvier	Genève	8 G	I (AEFR)	T - Une session par an
6 Commission de la population, vingt et unième session /résolutions 150 (VII) et 1147 (XLI) du Conseil économique et social/	26 janvier- 4 février	New York	27 G	I (AEFR)	T - Une session tous les deux ans
7 Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux /résolution 33/44 de l'Assemblée générale/	De la dernière semaine de janvier à la première semaine de juillet	New York	24 G	I (ACEFR)	T PV ^{b/} Deux sessions par an
8 Groupe d'experts gouvernementaux chargés d'étudier les rapports entré le désarmement et le développement /résolution S-10/2 de l'Assemblée générale/	Janvier (2 semaines)	New York	26 E	I (AEFR)	T - Trois sessions par an
9 CNUDCI - Groupe de travail des pratiques en matière de contrats internationaux, douzième session /résolution 2928 (XXVII) de l'Assemblée générale/	Janvier (2 semaines)	A déterminer	15 G	I (AEFR)	T - Une ou deux sessions par an

Organe	Dates (1981)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
10 CNUDCI - Groupe de travail des effets de commerce internationaux, dixième session /résolution 2928 (XXVII) de l'Assemblée générale/	Début janvier (2 semaines)	Vienne	8 G	I (AEFR)	T - Une ou deux sessions par an
11 CNUCED - Comité technique du Groupe consultatif commun du Centre CNUCED/GATT du commerce international, dixième session /ITC/Ag. 18/	Janvier (1 semaine)	Genève	18 G	I (AEFR)	T - Une session par an
12 Réunions des secrétaires exécutifs des commissions régionales /résolution 1817 (LV) du Conseil économique et social/	Janvier (3 jours)	A déterminer	5 ST	I (AF)	T - Deux sessions par an
13 Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique - Sous-Comité scientifique et technique, dix-huitième session /résolution 1721 (XVI) de l'Assemblée générale/	2-13 février	New York	47 G	I (AEFR)	T SR Une session par an
14 Commission des stupéfiants, vingt-neuvième session /résolution 9 (I) du Conseil économique et social/	2-11 février	Vienne	30 G	I (AEFR)	T - Une session tous les deux ans
15 Commission des droits de l'homme, trente-septième session /résolution 9 (II) du Conseil économique et social/	2 février- 13 mars	Genève	43 G	I (ACEFR)	T - Une session par an

Organe	Dates (1981)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
16 Conseil économique et social, session d'organisation /Charte/	3-6 février	New York	54 G	I (ACEFR)	Deux sessions par an
17 Commission du développement social, vingt-septième session /résolutions 10 (II), 1139 (XLI) 1147 (XLI) du Conseil économique et social/	9-19 février	Vienne	32 G	I (AEFR)	Une session tous les deux ans
18 Groupe spécial d'experts des noms géographiques, neuvième session /résolutions 715 A XXVII) et 1314 (XLIV) du Conseil économique et social et décision adoptée à sa 185ème séance, le 4 mai 1973, lors de la cinquante- quatrième session/	17-27 février	New York	45 E	I (ACEFR)	Une session tous les deux ans
19 CEA - Comité préparatoire plénier /résolution 671 (XXV) du Conseil économique et social/	Février (1 semaine)	Monrovia	49 G	I (AARF)	Une session par an
20 CEA - Septième réunion de la Conférence des ministres, seizième session de la Commission /résolution 671 (XXV) du Conseil économique et social/	Février (1 semaine)	Monrovia	49 G	I (AARF)	Une session par an

Organe	Dates (1981)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
21 Commission de la fonction publique internationale, treizième session /résolution 3042 (XXVII) de l'Assemblée générale/	Février/mars (3 semaines)	New York	15 E	I (AEFR)	T - Deux sessions par an
22 CNUCED - Groupe consultatif commun du Centre CNUCED/GATT du commerce international, quatorzième session /résolution 2297 (XXII) de l'Assemblée générale/	Février/mars (1 semaine)	Genève	c/	I (ACEFR)	T - Une session par an
23 Commission de statistique vingt et unième session /résolutions 8 (I), 8 (II) et 1566 (L) du Conseil économique et social/	Février/mars (8 jours ouvrables)	New York	24 G	I (AEFR)	T - Une session tous les deux ans
24 Comité du désarmement /résolution S-10/2 de l'Assemblée générale/	Février/avril (12 semaines environ)	Genève	40 G	I (AEFR)	T PV Deux sessions par an
25 Commission des sociétés transnationales - Groupe de travail intergouvernemental du code de conduite /résolution 1913 (LVII) du Conseil économique et social/	2-13 mars	New York	48 G	I (AEFR)	T - Trois sessions par an

Organe	Dates (1981)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
26 Groupe spécial d'experts sur les projections à court et à moyen terme de l'économie mondiale (projet LINK) /résolution 2090 (LXIII) du Conseil économique et social et résolution 31/182 de l'Assemblée générale/	2-20 mars	New York	40-50 E	- - -	- - -
27 Comité d'experts en matière de transport de marchandises dangereuses - Groupe de rapporteurs, vingt-septième session /résolution 1979/42 du Conseil économique et social/	9-13 mars	Genève	25 E	I (AFR)	T - Deux sessions par an
28 Comité des droits de l'homme - Groupe de travail des communications /résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale/	16-20 mars	New York	5 E	I (AEFR)	T - Trois sessions par an
29 Comité consultatif du Fonds de contributions volontaires pour la Décennie des Nations Unies pour la femme /résolution 31/133 de l'Assemblée générale/	16-20 mars	Vienne	5 G	- - -	- - - Deux sessions par an
30 Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique - Sous-Comité juridique, vingtième session /résolution 1721 (XVI) de l'Assemblée générale/	16 mars- 10 avril	New York	47 G	I (AEFR)	T SR Une session par an

Organe	Dates (1981)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
31 Comité spécial contre l'apartheid : séance spéciale pour célébrer la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale /résolution 32/105 I de l'Assemblée générale/	21 mars	New York	18 G	I (AEFR)	T PV
32 Comité de la planification du développement, dix-septième session /résolutions 1035 (XXXVII) et 1625 (LI) du Conseil économique et social/	23 mars- 1er avril	New York	24 E	I (AEFR)	T - Une session par an
33 Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, vingt-troisième session /résolution 2106 A (XX) de l'Assemblée générale/	23 mars- 10 avril	Genève	18 E	I (AEFR)	T SR Deux sessions par an
34 Comité des droits de l'homme, douzième session /résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale/	23 mars- 10 avril	New York	18 E	I (AEFR)	T SR Trois sessions par an
35 Organe international de contrôle des stupéfiants (Convention unique sur les stupéfiants de 1961 (art. 11)	Mars (2 semaines)	Vienne	13 E	I (AF)	T - Trois sessions par an

Organe	Dates (1981)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
36 Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies - Comité permanent /résolution 248 (III) de l'Assemblée générale, art. 22/	Mars (1 semaine)	A déterminer	20 E	I (AF) T -	Trois sessions par an
37 UNITAR - Conseil d'administration, réunion de mi-trimestre /résolution 1934 (XVIII) de l'Assemblée générale/	Mars (2 jours)	New York	24 E	I (AF) T SR	Deux sessions par an
38 CESAP, trente-septième session /résolutions 37 (IV), 69 (V), 414 C.I (XIII) et 723 B.2 (XXVIII) du Conseil économique et social/	Mars	A déterminer	35 G	I (ACFR) T -	Une session par an
39 CNUCED - Groupe de travail sur le budget-programme et le plan à moyen terme /résolution 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement/	Mars/avril (1 semaine)	Genève	19 G	I (AARCEFR) T -	Une session par an
40 Groupe consultatif de l'information /résolution 2897 (XXVI) de l'Assemblée générale/	Mars/avril (3 jours)	New York	26 G	I (ACEFR) T -	Une session par an

Organe	Dates (1981)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
41 Comité administratif de coordination, première session ordinaire /résolution 13 (III) du Conseil économique et social/	Mars/avril (3 jours)	A déterminer	24 ST	I (AF)	T SR Trois sessions par an
42 CNUCED -- Conseil du commerce et du développement, vingtième session (deuxième partie) /résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale/	Mars/avril (1 jour)	Genève	c/	I (AARCEFR)	T SR Trois sessions par an
43 CEE, trente-sixième session /résolution 36 (IV) du Conseil économique et social/	Mars/avril	Genève	32 E	I (AFR)	T - Une session par an
44 Tribunal administratif des Nations Unies /résolution 957 (X) de l'Assemblée générale/	Mars/avril	Genève	7 E	I (AF)	T PV ^d / Deux sessions par an
45 Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies /résolution 248 (III) de l'Assemblée générale, art. 20/	Mars/avril (1 séance)	New York	9 E	-	- - Trois sessions d'une séance chacune par an

Organe	Dates (1981)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
46 Commission des sociétés trans- nationales - Groupe de travail intergouvernemental du code de conduite /résolution 1913 (LVII) du Conseil économique et social/	6-17 avril	New York	48 G	I (AEFR)	T SR Trois sessions par an
47 Conseil économique et social, première session ordinaire /Charte/	14 avril- 8 mai	New York	54 G	I (ACEFR)	T SR Deux sessions par an
48 Groupe de travail de session du Conseil économique et social chargé d'étudier l'application du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels /résolution 1988 (LX) et décision 1978/10 du Conseil économique et social/	20 avril- 1er mai	New York	15 G	I (AEFR)	T SR Une session par an
49 Groupe d'experts gouver- nementaux chargé d'étudier les rapports entre le désarmement et le développement /résolution S-10/2 de l'Assemblée générale/	Avril (2 semaines)	New York	26 E	I (AEFR)	T - Trois sessions par an
50 Conseil consultatif pour les études sur le désarmement /résolution S-10/2 de l'Assemblée générale, par. 124/	Avril (2 semaines)	New York	28 E	I (AEFR)	T - Deux sessions ou davantage par an

Organe	Dates (1981)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
51 Commission des établissements humains, quatrième session /résolution 1978/1 du Conseil économique et social et résolution 32/162 de l'Assemblée générale/	Avril	Nairobi	58 G	I (AEFR)	Une session par an
52 CEAO, huitième session /résolution 1818 (LIV) du Conseil économique et social/	Avril	Bagdad	14 G	I (AARF)	Une session par an
53 CEPAL, dix-neuvième session /résolutions 106 (VI), 234 B (IX), 414 C.1 (XIII) et 723 C (XXVIII) du Conseil économique et social/	Avril	A déterminer	33 G	I (AEF)	Une session par an
54 PNUE - Conseil d'administration, neuvième session /résolution 2997 (XXVII) de l'Assemblée générale/	Avril/mai (2 semaines)	Nairobi	58 G	I (ACEFR)	Une session par an
55 ONUDI - Comité permanent du Conseil du développement industriel, quinzième session /résolution 2152 (XXI) de l'Assemblée générale/	Avril/mai (2 semaines)	Vienne	45 G	I (ACEFR)	Deux sessions par an
56 Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire, onzième session /résolution 3404 (XXX) de l'Assemblée générale/	Avril/mai	Rome	30 G	I (AEF)	Deux sessions par an

Organe	Dates (1981)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
57	2-18 mai	Vienne	45 G	I (ACEFR)	Une session par an
58	4-29 mai	New York	21 G	I (AEFR)	Une session par an
59	12 mai- 17 juillet	New York	16 E	I (ACEFR)	Deux sessions par an
60	18-28 mai	New York	48 G	I (AEFR)	Une session par an
61	18-28 mai	New York	54 G	I (AEFR)	Une session par an

57 ONUDI - Conseil du développement
industriel, quinzième session
/résolution 2152 (XXI) de
l'Assemblée générale/

58 Comité du programme et de la
coordination, vingt et unième
session
/résolution 2008 (LX) et
2019 (LXI) du Conseil
économique et social/

59 Comité consultatif pour les
questions administratives et
budgétaires
/résolution 14 (I) de
l'Assemblée générale/

60 Commission des sociétés
transnationales, septième
session
/résolution 1913 (LVII) du
Conseil économique et social/

61 Comité des ressources
naturelles, septième session
/résolutions 1535 (XLIX) et
1621 A (LI) du Conseil
économique et social/

Organe	Dates (1981)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer <u>a/</u>	Fréquence
62 Commission du désarmement /résolution 33/91 A de l'Assemblée générale/	Mai (4 semaines)	New York	151 G	I (AARCEFR)	T PV Deux sessions par an
63 FISE - Conseil d'administration, Comité de l'administration et des finances, Comité du programme /résolution 57 (I) de l'Assemblée générale/	Mai (2 semaines)	New York	30 G	I (AEFR)	T SR ^{b/} Une session par an
64 Conseil de tutelle (et comités de rédaction), quarante-huitième session /Charte/	Mai/juin (4 semaines)	New York	5 G	I (ACFR)	T PV ^{b/} Une session par an
65 CNUDCI, quatorzième session /résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale/	Mai/juin	Vienne	36 G	I (AEFR)	T SR Une session par an
66 Organe international de contrôle des stupéfiants (Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11)	Mai/juin (2 semaines et demie)	Vienne	13 E	I (AF)	T - Trois sessions par an
67 Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants, treizième session /résolution 913 (X) de l'Assemblée générale/	Mai/juin (2 semaines)	Vienne	20 G	I (AEFR)	T - Une session par an

Organe	Dates (1981)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
68 Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies - Comité d'actuaire /résolution 1561 (XV) de l'Assemblée générale, art. XXIX/	Mai/juin (1 semaine)	New York	6 E	I (AFR)	T - Une session par an
69 Commission du droit international /résolution 1647 (XVI) de l'Assemblée générale/	Mai-juillet (12 semaines)	Genève	25 E	I (AEFR)	T SR Une session par an
70 Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, vingt-quatrième session /résolution 1472 A (XIV) de l'Assemblée générale/	15-26 ou 8-26 juin	New York	47 G	I (AEFR)	T PV Une session par an
71 Comité spécial contre l'apartheid : séance spéciale pour célébrer la Journée internationale de solidarité avec le peuple en lutte d'Afrique du Sud /résolution 32/105 I de l'Assemblée générale/	16 juin	New York	18 G	I (AEFR)	T PV

Organe	Dates (1981)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
72 Réunions communes du Comité du programme et de la coordination et du Comité administratif de coordination /résolutions 1090 G (XXXIX), 1171 (XLI), 1472 (XLVIII) et 2008 (LX) du Conseil économique et social/	29-30 juin	Genève	21 G 24 ST	I (AEFR)	T SR Une session par an
73 PNUD - Conseil d'administration, vingt-huitième session /résolution 2029 (XX) de l'Assemblée générale/	Juin (4 semaines)	New York	48 G	I (ACEFR)	T SR Une session par an
74 PNUD - Conseil d'administration - Comité budgétaire et financier /décision de la douzième session du Conseil d'administration/	Juin (3 semaines)	New York	48 G	I (ACEFR)	T - Une session par an
75 Comité des pensions du personnel de l'organisation des Nations Unies /résolution 248 (III) de l'Assemblée générale, art.20/	Juin (1 séance)	New York	9 E	-	- - Trois sessions d'une séance chacune par an
76 Comité des commissaires aux comptes de l'ONU /résolution 74 (I) de l'Assemblée générale/	Juin (2 semaines)	New York	3 E	-	- - Deux sessions par an

Organe	Dates (1981)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
77 Conseil de l'Université des Nations Unies, dix-septième session /résolution 3081 (XXVIII) de l'Assemblée générale/	Juin (1 semaine)	Tokyo	24 E	I (AEF)	T - Deux sessions par an
78 Comité des contributions /règlement intérieur de l'Assemblée générale/	Juin-juillet (5 semaines)	New York	18 E	I (ACEFR)	- - Une session par an
79 Réunions des secrétaires exécutifs des commissions régionales /résolution 1817 (LV) du Conseil économique et social/	Juin-juillet (4 jours)	Genève	5 ST	I (AF)	T - Deux sessions par an
80 Comité administratif de coordination, deuxième session ordinaire /résolution 13 (III) du Conseil économique et social/	Juin-juillet (3 jours)	Genève	24 ST	I (AF)	T SR Trois sessions par an
81 Comité du désarmement /résolution S-10/2 de l'Assemblée générale/	Juin-août (12 semaines environ)	Genève	40 G	I (AEFR)	T PV Deux sessions par an
82 Conseil économique et social, seconde session ordinaire /Charte/	1er-24 juillet	Genève	54 G	I (ACEFR)	T SR Deux sessions par an

Organe	Dates (1981)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
83 Commission océanographique intergouvernementale - Groupe de travail /résolution 1893 (LVII) du Conseil économique et social/	6-10 juillet	New York	75 G	I (AEFR)	T -
84 Comité des droits de l'homme - Groupe de travail des communications /résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale/	6-10 juillet	Genève	5 E	I (AEFR)	T - Trois sessions par an
85 Comité des droits de l'homme, treizième session /résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale/	13-31 juillet	Genève	18 E	I (AEFR)	T SR Trois sessions par an
86 Commission de la fonction publique internationale, quatorzième session /résolution 3042 (XXVII) de l'Assemblée générale/	Juillet (3 semaines)	A déterminer	15 E	I (AEFR)	T - Deux sessions par an
87 Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies /résolution 248 (III) de l'Assemblée générale, art. 22/	Juillet/ août (2 semaines)	A déterminer	21 E	I (AF)	T - Une session par an

Organe	Dates (1981)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
88 Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies - Comité permanent /résolution 248 (III) de l'Assemblée générale, art. 22/	Juillet/ août	A déterminer	9 E	I (AF)	T - Trois sessions par an
89 Comité d'experts en matière de transport des marchandises dangereuses - Groupe d'experts en matières et objets explo- sibles, vingt et unième session /résolution 1979/42 du Conseil économique et social/	3-7 août	Genève	4 E	I (AFR)	T - Une session par an
90 Commission des droits de l'homme - Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités - Groupe de travail des communications /résolution 1503 (XLVIII) du Conseil économique et social/	3-14 août	Genève	5 E	I (AEFR)	T - Une session par an
91 Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, vingt-quatrième session /résolution 2106 A (XX) de l'Assemblée générale/	3-21 août	New York	18 E	I (AEFR)	T SR Deux sessions par an

Organe	Dates (1981)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
92 Comité d'experts en matière de transport des marchandises dangereuses - Groupe de rapporteurs, vingt-huitième session /résolution 2050 (LXII) du Conseil économique et social/	10-14 août	Genève	25 E	I (AFR)	T - Deux sessions par an
93 Commission des droits de l'homme - Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités - Groupe des Cinq sur l'esclavage /décision 16 (LVI) du Conseil économique et social/	12-14 août	Genève	5 E	I (AEFR)	T - Une session par an
94 Commission des droits de l'homme, Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, trente-quatrième session /résolution 9 (II) du Conseil économique et social/	17 août- 10 septembre	Genève	26 E	I (AEFR)	T - Une session par an
95 CNUCED - Conseil du commerce et du développement, vingt et unième session (première partie), /résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale/	25 août- 11 septembre	Genève	c/	I (AARCEFR)	T SR Norma- lement une session par an

Organe	Dates (1981)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
96 Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux /résolution 33/44 de l'Assemblée générale/	De la première semaine d'août à la première semaine de septembre	New York	24 G	I (ACEFR) T PV ^{b/}	Deux sessions par an
97 Comité consultatif du Fonds de contributions volontaires pour la Décennie des Nations Unies pour la femme /résolution 31/133 de l'Assemblée générale/	31 août-4 septembre	Vienne	5 G	- - -	Deux sessions par an
98 Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires /résolution 14 (I) de l'Assemblée générale/	8 septembre-décembre	New York	16 E	I (ACEFR) T -	Deux sessions par an
99 Institut-international de recherche et de formation pour la promotion de la femme, Conseil d'administration /résolution 33/187 de l'Assemblée générale/	8-11 septembre	A déterminer	11 E	I (AEF) T -	Une session par an

Organe	Dates (1981)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
100 Assemblée générale, trente-sixième session /Charte/	15 septembre- décembre	New York	151 G	I T (AArCEFR)	PV/ SR e/
101 Groupe d'experts gouver- nementaux chargé d'étudier les rapports entre le désarmement et le développement /résolution S-10/2 de l'Assemblée générale/	Septembre (2 semaines)	New York	26 E	I T (AEFR)	T - Trois sessions par an
102 UNITAR - Conseil d'adminis- tration /résolution 1934 (XVIII) de l'Assemblée générale/	Septembre (4 jours)	New York	24 E	I (AF)	T SR Deux sessions par an
103 Tribunal administratif des Nations Unies /résolution 957 (X) de l'Assemblée générale/	Septembre/ octobre	New York	7 E	I (AF)	T PV ^d / Deux sessions par an
104 Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies /résolution 248 (III) de l'Assemblée générale, art. 22/	Septembre/ octobre (une séance)	New York	9 E	-	- - Trois sessions d'une durée chacune par an

Organe	Dates (1981)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
105 Comité des droits de l'homme - Groupe de travail des communications /résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale/	5-9 octobre	Genève	5 E	I (AEFR)	T - Trois sessions par an
106 Comité spécial contre l' <u>apartheid</u> - séance spéciale pour célébrer la Journée internationale de solidarité avec les prisonniers politiques sud-africains /résolution 32/105 I de l'Assemblée générale/	11 octobre	New York	18 G	I (AEFR)	T PV
107 Comité des droits de l'homme, quatorzième session /résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale/	12-23 ou 30 octobre	Genève	18 E	I (AEFR)	T SR Trois sessions par an
108 Conseil consultatif pour les études sur le désarmement /résolution S-10/2 de l'Assemblée générale, par. 124/	Octobre (2 semaines)	New York	28 E	I (AEFR)	T - Deux sessions ou davantage par an
109 Comité des commissaires aux comptes de l'ONU /résolution 74 (I) de l'Assemblée générale/	Octobre (1 semaine)	A déterminer	3 E	-	- - Deux sessions par an

Organe	Dates (1981)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
110	Octobre (1 semaine)	A déterminer	7 E	- - -	Une session par an
<p> Groupe de vérificateurs extérieurs des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique /résolution 1438 (XIV) de l'Assemblée générale/ </p>					
111	Octobre (10 jours)	Genève	40 G	I (AF)	T SR Une session par an
<p> HCR - Comité exécutif /résolution 1166 (XII) de l'Assemblée générale/ </p>					
112	Octobre (3 jours)	New York	24 ST	I (AF)	T SR Trois sessions par an
<p> Comité administratif de coordination, troisième session ordinaire /résolution 13 (III) du Conseil économique et social/ </p>					
113	Octobre (2 jours)	New York	13 G	I (AEFR)	T - Une session par an
<p> Comité consultatif pour le Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international /résolution 2838 (XXVI) de l'Assemblée générale/ </p>					

Organe	Dates (1981)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
114 Commission de statistique - Groupe de travail des programmes statistiques internationaux et de la coordination, neuvième session /résolution 1306 (XLIV) du Conseil économique et social/	Octobre (2 jours)	Genève	8 G	I (AEFR)	T -
115 Organe international de contrôle des stupéfiants /Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11/	Octobre/ novembre (3 semaines et demie)	Vienne	13 E	I (AF)	T -
116 Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire, douzième session /résolution 3404 (XXY) de l'Assemblée générale/	Octobre/ novembre (2 semaines)	Rome	30 G	I (AEF)	T SR
117 Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies - Comité permanent /résolution 248 (III) de l'Assemblée générale, art. 22/	Octobre/ novembre (1 semaine)	New York	9 E	I (AF)	T -
118 Conseil économique et social, reprise de la seconde session ordinaire /Charte/	Octobre/ novembre	New York	54 G	I (ACEFR)	T SR

Organe	Dates (1981)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
119 Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien - Séance spéciale pour célébrer la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien /résolutions 32/40 B et 33/28 de l'Assemblée générale/	29 novembre	New York	23 G	I T SR (AEFR)	Une réunion par an
120 Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement /résolution 32/197 de l'Assemblée générale/	Novembre (2 jours)	New York	160 G	I T SR (AARCEFR)	Une réunion par an
121 Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient /résolution 1729 (XVI) de l'Assemblée générale/	Novembre (1 réunion)	New York	160 G	I T SR (ACEFR)	Une réunion par an
122 Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires au Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés /résolution 1729 (XVI) de l'Assemblée générale/	Novembre (1 réunion)	New York	160 G	I T SR (ACEFR)	Une réunion par an

Organe	Dates (1981)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer	Fréquence
123 ONUDI - Comité permanent du Conseil du développement industriel, seizième session /résolution 2151 (XXI) de l'Assemblée générale/	Novembre/ décembre (2 semaines)	Vienne	45 G	I (ACEFR) T -	Deux sessions par an
124 Groupe d'experts des conventions fiscales entre pays en voie de développement et pays développés /résolutions 1273 (XLIII) et 1765 (XIV) du Conseil économique et social/	7-18 décembre	Genève	20 E	I (AEF) T -	Une session tous les deux ans
125 Conseil de l'Université des Nations Unies, dix-huitième session /résolution 3081 (XXVIII) de l'Assemblée générale/	Décembre (1 semaine)	A déterminer	24 E	I (AEF) - -	Deux sessions par an
126 Commission du désarmement /résolution S-10/2 de l'Assemblée générale/	Décembre (2 jours)	New York	151 G	I (AARCEFR) T PV	Deux sessions par an
127 Conseil de sécurité /Charte/	Selon les besoins	New York	15 G	I (ACEFR) T PV	Selon les besoins
128 Conseil de sécurité - Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 421 (1977) concernant la question de l'Afrique du Sud	Selon les besoins	New York	15 G	I (ACEFR) T SR	Selon les besoins

Organe	Dates (1981)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
129 Conseil de sécurité - Comité créé en application de la résolution 253 (1968) du Conseil de sécurité concernant la question de la Rhodésie du Sud et son Groupe de travail des Cinq	Selon les besoins	New York	15 G	I (ACEFR)	T SR Selon les besoins
130 Conseil de sécurité - Comité d'experts /décision prise par le Conseil de sécurité à sa première séance, en 1946/	Selon les besoins	New York	15 G	I (ACEFR)	T SR Selon les besoins
131 Conseil de sécurité - Comité d'experts créé par le Conseil de sécurité à sa 1506ème séance	Selon les besoins	New York	15 G	I (ACEFR)	T SR Selon les besoins
132 Conseil de sécurité - Sous-Comité ad hoc pour la Namibie /résolutions 276 (1970) et 283 (1970) du Conseil de sécurité/	Selon les besoins	New York	15 G	I (ACEFR)	T SR Selon les besoins
133 Conseil de sécurité - Comité d'admission de nouveaux membres /décision prise par le Conseil de sécurité à sa 42ème séance, en 1946/	Selon les besoins	New York	15 G	I (ACEFR)	T SR Selon les besoins

Organe	Dates (1981)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
134	Conseil de sécurité - Comité du Conseil de sécurité pour les réunions hors Siège du Conseil / <u>décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1625ème séance/</u>	New York	15 G	I (ACEFR)	T SR Selon les besoins
135	Comité spécial des opérations de maintien de la paix / <u>résolution 2006 (XIX) de l'Assemblée générale/</u>	New York	33 G	I (AEFR)	T SR Selon les besoins
136	Comité spécial des opérations de maintien de la paix - Groupe de travail / <u>résolutions 2006 (XIX) et 33/114 de l'Assemblée générale/</u>	New York	13 G	I (AEFR)	T - Selon les besoins
137	Conseil des Nations Unies pour la Namibie / <u>résolutions 2248 (S-V), 3295 (XXIX) et 33/182 de l'Assemblée générale/</u>	New York	31 G	I (ACEFR)	T SR Selon les besoins
138	Comité spécial contre l' <u>apartheid</u> / <u>résolution 1761 (XVII) de l'Assemblée générale/</u>	New York	18 G	I (AEFR)	T SR Selon les besoins
139	Comité des relations avec le pays hôte / <u>résolution 3107 (XXVIII) de l'Assemblée générale/</u>	New York	15 G	I (ACEFR)	T SR Selon les besoins

Organe	Dates (1981)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
140 Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien /résolutions 3376 (XXX) et 33/28 de l'Assemblée générale/	Selon les besoins (40 séances)	New York	23 G	I (AEFR)	T SR Selon les besoins
141 Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine /résolution 194 (III) de l'Assemblée générale/	Selon les besoins	New York	3 G	I (AF)	T - Selon les besoins
142 Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient /résolutions 2652 (XXV) et 33/112 D de l'Assemblée générale/	Selon les besoins	New York	9 G	I (AF)	T - Selon les besoins
143 Comité des conférences /résolution 32/72 de l'Assemblée générale/	Selon les besoins	New York	22 G	I (AEFR)	T - Selon les besoins
144 Comité chargé des organisations gouvernementales /résolutions 3 (II) et 1296 (XLIV) du Conseil économique et social/	A déterminer	New York	13 G	I (AEFR)	T -

Organe	Dates (1981)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
145 Conseil mondial de l'alimentation, septième session ministérielle /Résolution 3348 (XXIX) de l'Assemblée générale/	A déterminer	Geneva	36 G	I T - (AAEFR)	Une session par an
146 PNUD- Réunion consultative interorganisations /Résolution 32/197 de l'Assemblée générale/	A déterminer	Genève	26 ST	- - -	-
147 Comité chargé des dispositions touchant une conférence aux fins d'une révision de la Charte /Résolution 2285 (XXII) de l'Assemblée générale/	A déterminer	New York	151 G	I (ACEFR)	T SR A déterminer
148 Comité consultatif scientifique des Nations Unies /Résolution 1344 (XIII) de l'Assemblée générale/	A déterminer	A déterminer	7 G	I (AFR)	T SR A déterminer
149 Comité des placements /Résolution 83 (I) de l'Assemblée générale, annexe, sect. 25/	A déterminer	New York	6 E	- - -	Quatre réunions par an
150 Commission d'observation pour la paix /Résolution 377 (V) de l'Assemblée générale/	A déterminer	New York	13 G	I (AEFR)	T SR

Organe	Dates (1981)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
151 CNUCED - Sessions de trois ou quatre Grandes Commissions (y compris le Comité spécial des préférences)	Tout au long de l'année (2 semaines, chaque fois, 6 à 8 semaines au total)	Genève	c/	I T - (AARCEFR)	Normalement deux fois entre les sessions de la Conférence
152 CNUCED - Comité du tungstène, /décision 317 du Conseil du commerce et du développement, par. 118/	A déterminer (1 semaine)	Genève	29 G	I T - (ACEFR)	Une session par an (si nécessaire)
153 CNUCED - Conférence et autres réunions sur des produits de base /décision 7 (I) du Conseil du commerce et du développement/	Selon les besoins (20 semaines au maximum)	Genève	c/	I T - (AARCEFR)	Selon les besoins
154 CNUCED - Groupes de travail, groupes d'étude et groupes d'experts /Convoqués dans chaque cas en vertu d'une autorisation spéciale/	Selon les besoins (16 semaines au maximum)	Genève	G ou E	I T - (AEFR)	Selon les besoins
155 Comité des demandes de réformation de jugements du Tribunal administratif /résolution 351 (IV) de l'Assemblée générale/	Si nécessaire	New York	25 G	I T - (ACEFR)	Selon les besoins

Organe	Dates (1981)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
156 Comité consultatif du Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe /résolution 2431 (XXIII) de l'Assemblée générale/	A déterminer	New York	13 G	I (AEF)	T - Selon les besoins
157 Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du Sud - Comité d'administration /résolution 2923 B (XXVII) de l'Assemblée générale/	A déterminer	New York	5 G	I (AEF)	T - Selon les besoins
158 CNUDCI - Groupe de travail sur le nouvel ordre économique international /résolution 33/92 de l'Assemblée générale/	A déterminer	A déterminer	17 G	I (AEFR)	T - Une ou deux sessions par an
159 PNUD - Réunion de haut niveau sur la coopération technique entre pays en développement /résolution 33/134 de l'Assemblée générale/	A déterminer	New York	151 G	I (AARCEFR)	T -
160 Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables /résolution 33/148 de l'Assemblée générale/	A déterminer	A déterminer	160 G	I (ACEFR)	T -

Organe	Dates (1981)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
161 Comité de la planification du développement - Groupe de travail I /résolutions 1035 (XXXVII) et 1625 (LI) du Conseil économique et social/	A déterminer	New York	24 E	I (AEFF)	T - Une session par an
162 Comité de la planification du développement - Groupe de travail II /résolutions 1035 (XXXVII) et 1625 (LI) du Conseil économique et social/	A déterminer	Genève	24 E	I (AEFF)	T - Une session par an
163 Comité de la planification du développement - Groupe de travail III /résolutions 1035 (XXXVII) et 1625 (LI) du Conseil économique et social/	A déterminer	New York	24 E	I (AEFF)	T - Une session par an
164 Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le Chili - Conseil d'adminis- tration /résolution 33/174 de l'Assemblée générale/	A déterminer	Genève	5 E	I (AEF)	T - Une session par an

Organe	Dates (1981)	Lieu de travail	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
165 Commission des stupéfiants - Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient /résolution 1776 (LIV) du Conseil économique et social/	A déterminer	Une capitale de la région	5 G	-	-
166 Commission des stupéfiants - huitième réunion des chefs des services de répression compétents en matière de stupéfiants dans la région d'Extrême-Orient /résolution 1845 (LVI) du Conseil économique et social/	A déterminer	Une capitale de la région	5 G	-	-

a/ Les langues dans lesquelles des services d'interprétation seront assurés sont indiquées sous la lettre I (interprétation). Les langues dans lesquelles les documents seront traduits (T) et les comptes rendus (PV, SR) établis varient selon le règlement intérieur applicable à l'organe intéressé et, dans le cas de certains groupes de travail et organes analogues, selon les besoins réels, lorsque ceux-ci sont ir. érieurs à ce que prévoit le règlement intérieur.

b/ Pour les séances plénières seulement.

c/ Ouvert à la participation de tous les Etats intéressés membres de la CNUCED /résolution 80 (III) de la Conférence, par. 9/.

d/ Dans le cas de procédure orale.

z/ L'usage est de n'établir de comptes rendus in extenso que pour les séances plénières et les séances de la Première Commission.

Calendrier révisé des conférences et réunions des principaux organes des institutions
spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique en 1981

	Organe	Dates (1981)	Lieu de réunion
1)	OMS - Conseil exécutif, soixante-septième session	Janvier	Genève
2)	OIT - Conseil d'administration, deux cent quinzième session	Février/mars	Genève
3)	AIEA - Conseil des gouverneurs	Février/mars	Vienne
4)	OACI - Conseil, cent deuxième session	2 mars-3 avril	Montréal
5)	OMPI - Comité permanent concernant la coopération pour le développement en rapport avec la propriété industrielle	18-22 mars	Genève
6)	OMPI - Comité permanent chargé de la coopération pour le développement en rapport avec le droit d'auteur	21-25 mars	Genève
7)	UNESCO - Conseil exécutif, cent onzième session	Avril/mai (5-6 semaines)	Paris
8)	UIT - Conseil d'administration, trente-sixième session	Avril/mai (3 semaines)	Genève
9)	OIT - Conseil d'administration, deux cent seizième session	Mai/juin	Genève
10)	OMM - Comité exécutif, trente-troisième session	Mai/juin	Genève
11)	UPU - Conseil exécutif	Mai	Berne
12)	OMS - Trente-quatrième Assemblée mondiale de la santé	Mai	Genève
13)	OMS - Conseil exécutif, soixante-huitième session	Mai	Genève
14)	OMCI - Conseil	Mai/juin (1 semaine)	Londres

Dates
(1981)

Organe

Lieu de réunion

	Organe	Dates (1981)	Lieu de réunion
15)	OACI - Conseil, cent troisième session	1er-2 ^e juin	Montréal
16)	OIT - Conférence générale	Juin (3 semaines)	Genève
17)	FAO - Conseil, soixante-dix-neuvième session	Juin (2 semaines)	Rome
18)	AIEA - Conseil des gouverneurs	Juin (1 semaine)	Vienne
19)	OMPI - Organes directeurs	23 septembre- 1er octobre	Genève
20)	UNESCO - Conseil exécutif, cent douzième session	Mi-septembre (3 semaines)	Paris
21)	AIEA - Conférence générale	Septembre (1 semaine)	Vienne
22)	FMI/ Banque mondiale Réunions annuelles des Conseils des gouverneurs	Fin septembre	Washington, D.C.
23)	OMS - Comité régional du Pacifique occidental, trente-deuxième session	Septembre	Séoul
24)	OMS - Comité régional de l'Afrique, trente et unième session	Septembre/ octobre	A déterminer
25)	OMS - Comité régional de l'Asie du Sud-Est, trente-quatrième session	Septembre	A déterminer

	Organe		Dates (1981)	Lieu de réunion
26)	OMS - Comité régional de l'Europe, trente et unième session		Septembre	A déterminer
27)	OMS - Comité régional de la Méditerranée orientale		Septembre/ octobre	A déterminer
28)	OMS - Comité régional des Amériques, trente-troisième session		Septembre/ octobre	A déterminer
29)	OACI - Conseil, cent quatrième session		16 novembre- 18 décembre	Montréal
30)	OIT - Conseil d'administration, deux cent dix-septième session		Novembre	Genève
31)	FAO - Conseil, quatre-vingtième session		Novembre (1 semaine)	Rome
32)	OMCI - Assemblée		Novembre (2 semaines)	Londres
33)	OMCI - Conseil		Novembre (1 jour)	Londres
34)	FAO - Conférence, vingt et unième session		Novembre (3 semaines)	Rome
35)	FAO - Conseil, quatre-vingt unième session		Novembre (1-2 jours)	Rome

كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم . استعلم منها من المكتبة التي تتعامل معها أو اكتب إلى : الأمم المتحدة ، قسم البيع في نيويورك أو في جنيف .

如何购取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经售处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.
